

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Trentième séance – Samedi 14 décembre 2019, à 10 h 20

**Présidence de M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet, présidente**

La séance est ouverte à 10 h 20 à l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dans la salle Obasi.

Font excuser leur absence: *M. Rémy Pagani*, conseiller administratif, *MM. Simon Brandt, Stéphane Guex* et *Laurent Leisi*.

Assistent à la séance: *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno*, maire, *M<sup>me</sup> Esther Alder*, vice-présidente, *MM. Guillaume Barazzone* et *Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 2 décembre 2019, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle Obasi (OMM) pour samedi 14 décembre 2019 à 8 h, 10 h 30, 14 h, 16 h 30, 20 h et 22 h 15, pour lundi 16 décembre 2019 à 17 h 30 et 20 h 30 et pour mardi 17 décembre 2019 à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

## 1. Exhortation.

**La présidente.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

## 2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

## 3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

## 4. Rapports de majorité et de minorité de la commission des finances et des commissions spécialisées chargées d'examiner le projet de budget 2020 (PR-1380 A/B/C)<sup>1</sup>.

### *Suite du premier débat*

**M. François Mireval (S).** Au moment de commencer les travaux de cette session plénière sur le budget 2020 de notre municipalité, le Parti socialiste tient à souligner, une nouvelle fois, que la Ville de Genève est bien gérée. C'est d'ailleurs aussi l'avis des agences de notation, si chères aux partis de droite. Ces agences, à en croire leurs communiqués de presse, considèrent les errements imprévisibles de cette droite municipale comme un important facteur d'instabilité concernant la prévisibilité de nos finances. Le Parti socialiste tient donc à remercier ici tout particulièrement sa magistrate chargée des finances, Sandrine Salerno, son collègue Sami Kanaan, ainsi que l'ensemble du personnel de la Ville de Genève pour la qualité des prestations délivrées jour après jour à la population de notre cité – sans oublier que la population du canton, et même au-delà, en bénéficie aussi.

---

<sup>1</sup> Rapports, 2976.

Il convient de rappeler ici le débat sur les charges que Genève subit en tant que ville-centre. Notons, en passant, qu'un exécutif de gauche à la Ville parvient aussi bien à créer des postes qu'à maintenir les mécanismes salariaux. Le Canton, avec sa double majorité de droite – à l'exécutif comme au législatif – en est totalement incapable. Un budget de gauche n'oppose pas les besoins des uns et des autres. La plupart des priorités budgétaires du Conseil administratif pour le budget 2020 sont aussi, pour l'essentiel, celles défendues par le Parti socialiste.

Regardons d'abord ce qui est proposé dans le vaste domaine de l'action sociale. Pour les sans-abris et les sans domicile fixe (SDF), si fréquemment victimes de l'économie productiviste vantée par la droite, des hébergements d'urgence seront proposés toute l'année – en surface, c'est-à-dire hors des profondeurs déprimantes des abris de la protection civile (PCi) – grâce au travail d'associations comme Païdos, le Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS) ou l'Armée du Salut. D'autres associations comme SOS Femmes ou Comptabilis, par exemple, pourront venir en aide aux femmes précarisées et contribuer à leur formation et à leur réinsertion sociale et professionnelle.

De leur côté, les familles avec de tout jeunes enfants bénéficieront de 109 nouvelles places de crèche. Cependant, pour le Parti socialiste, le vrai problème en la matière est celui du nombre total de places disponibles, encore insuffisant pour répondre aux besoins exprimés par les familles de notre ville. Quand arriverons-nous enfin à réaliser cet objectif: un enfant = une place de crèche? C'est sur cette vraie préoccupation que le Parti socialiste entend continuer à travailler. Ne nous laissons pas détourner par le faux débat lancé par un parti de droite sur la soi-disant augmentation des tarifs des crèches!

La réalité, c'est d'abord et avant tout une nette simplification du système de tarification, puisqu'un seul et unique document suffira désormais. Curieusement, l'utilité de cette simplification administrative semble échapper à la droite, de même que le fait que la Ville de Genève reste la commune la moins chère en la matière. Grâce à de nouvelles déductions fiscales, la plupart des familles paieront moins cher les places de crèche. Seules les familles aisées, à partir d'un revenu annuel de 250 000 francs, verront venir une légère hausse que je qualifierais ici d'ajustement bienveillant, pour reprendre l'expression d'un élu du Parti libéral-radical sur un autre sujet. Question à la droite: la famille moyenne, si ardemment défendue par certains d'entre vous, est-elle donc celle qui gagne 250 000 francs par an?

Les enfants venus d'ailleurs verront, eux aussi, leur encadrement scolaire et social s'améliorer grâce aux moyens supplémentaires octroyés au Centre de contact Suisses-immigrés. C'est le premier pas vers une intégration réussie qui leur est ainsi proposé. Pour les plus grands, les maisons de quartier verront leurs moyens renforcés. Citons ici l'ouverture de l'ancien manège en septembre 2020, la rénovation de la ferme Menut-Pellet et l'augmentation de l'offre dans les centres aérés.

La solidarité internationale progresse, puisqu'elle atteint 0,63% du budget annuel de fonctionnement de la Ville, proche du seuil de 0,7% que le Conseil municipal avait voté il y a déjà plusieurs années. Notre magistrate Sandrine Salerno est extrêmement active dans l'important travail de cohésion sociale et de lutte contre toutes les formes de discrimination, grâce au Service Agenda 21, par exemple. Des formations sur ces thématiques sont ainsi dispensées au personnel municipal, y compris – soulignons-le – aux agents de la police municipale (APM). Je dois souligner ici que, d'après plusieurs femmes de mon entourage qui ont suivi certains de nos débats sur Léman bleu, bien des conseillers municipaux – essentiellement de genre masculin – gagneraient à suivre ces formations contre les discriminations.

Il y aura des campagnes d'affichage – dont la presse s'est fait l'écho – pour attirer l'attention de la population sur ces problématiques, ainsi que des festivals comme le Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH) ou Everybody's perfect, soutenus par les départements de Sami Kanaan et de Sandrine Salerno, qui amènent aussi ces débats et ces problématiques dans l'espace public. Même les aîné-e-s LGBT ne sont pas oublié-e-s non plus, puisque certaines actions leur sont spécifiquement destinées. Citons également l'excellent travail mené par le festival Les Créatives pour faire avancer rapidement et concrètement la cause de l'égalité entre hommes et femmes.

Du côté de la culture pour toutes et tous, thème cher au Parti socialiste, notre magistrat Sami Kanaan verra se concrétiser des années d'engagement avec l'ouverture, dans quelques mois, de la Nouvelle Comédie. Ce bel écrin accueillera bientôt un nombreux public amateur de théâtre. Citons encore le soutien accru de la Ville à l'excellent Théâtre Am Stram Gram, ou encore à la scène indépendante du Galpon. Les autres modes d'expression artistique ne sont, bien sûr, pas oubliés. Le Pavillon de la danse ouvrira lui aussi au public. Des moyens seront alloués pour soutenir la création numérique et la création chorégraphique. De nombreuses conventions de subventionnement offrent maintenant des conditions de travail correctes aux artistes concernés. Mentionnons aussi le soutien renforcé aux Cinémas du Grütli, au festival Antigél ou encore au Musée d'art moderne et contemporain (MAMCO). Pour mémoire, rappelons en passant que le mot «culture» ne figurait même pas dans le programme du Parti libéral-radical aux récentes élections cantonales!

Sami Kanaan s'est engagé pour le sport, facteur de santé publique et de lien social, en introduisant les horaires étendus des piscines qui font déjà le bonheur de bien des nageuses et des nageurs; soulignons aussi la création d'un fonds qui sera spécialement dédié au sport féminin. Dans le cadre du plan directeur des équipements sportifs 2017-2030, de nouvelles infrastructures apparaissent: mentionnons l'ouverture, cette semaine, de la nouvelle halle omnisports du centre sportif de la Queue-d'Arve, dédiée aux adeptes de la pétanque, de la grimpe, du

squash et du baby-foot. Ce nouveau lieu justifie à lui seul un des nouveaux postes figurant au budget.

Si le Parti socialiste se préoccupe de l'environnement, ce n'est pas seulement pour planter des arbres ici ou là, pour faire joli ou pour pouvoir s'en vanter ensuite. Pour le Parti socialiste, il s'agit, par exemple, d'encourager et de soutenir fermement l'économie sociale et solidaire, surtout quand celle-ci améliore notre mobilité, s'intéresse à notre alimentation, nous évite de jeter des objets encore réparables... Bref, tout ce qui améliore le bien-être humain en préservant notre planète. Le Service Agenda 21 de la Ville de Genève est très proactif en la matière. L'économie sociale et solidaire est aussi pourvoyeuse d'emplois via les nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) actives dans ce domaine, dont le produit intérieur brut – le PIB total – est le deuxième en importance à Genève.

C'est dans ce cadre général que s'inscrivent les préoccupations du Parti socialiste pour l'environnement. Rappelons en passant que, lors du récent débat sur le projet de parking Clé-de-Rive, dans cette enceinte, c'est bien un amendement du Parti socialiste, issu de la plume de votre serviteur et soutenu par toute la gauche municipale, qui proposait de préserver les dizaines d'arbres condamnés par ce projet. Inutile de rappeler que la droite distendue et majoritaire de cette assemblée a refusé cet amendement. Pourtant, cette même droite avait hypocritement approuvé, quelques mois auparavant, la motion M-1458 qui demandait justement de suspendre tout abattage d'arbres en ville de Genève!

Le domaine de la sécurité publique est aussi un enjeu pour les socialistes. En commission des finances, ce sont les commissaires du Parti socialiste qui ont permis d'obtenir dix postes supplémentaires de sapeurs-pompiers professionnels à former, en plus des douze postes prévus initialement par le Conseil administratif. La capacité totale de formation de pompiers à Genève est ainsi atteinte. Le Parti socialiste a proposé des amendements raisonnables et judicieux pour améliorer un projet initial venu d'Ensemble à gauche, mais malheureusement irréalisable, parce qu'il dépassait les capacités locales de formation. Le rapport de M. Sormanni le décrit d'ailleurs fort bien. Soit dit en passant, le Parti socialiste déplore l'aspect fréquemment irréalisable des propositions d'Ensemble à gauche.

Rappelons que le Service d'incendie et de secours (SIS) devrait bientôt passer dans le giron d'une fondation intercommunale pour être renforcé. Le conditionnel reste encore de mise, en attendant que M. Poggia fasse enfin son travail qui consiste à soumettre au Grand Conseil le projet de loi à ce sujet.

La fiabilité des comptes de notre cité nous tient à cœur, puisque le Parti socialiste approuve le renforcement de l'équipe chargée du contrôle interne. Cette problématique est liée à l'affaire des notes de frais, sur laquelle je reviendrai dans un instant avec un éclairage que j'espère nouveau, voire – qui sait? – un scoop.

Le Parti socialiste tient cependant à prévenir toutes les entités subventionnées – petites ou grandes – et les autres partis de cette assemblée, bien sûr: il n'est pas sûr que les rentrées fiscales 2020 permettent de maintenir toutes les subventions au même niveau à l'avenir. Il est important d'en être conscients et de s'y préparer dès aujourd'hui. C'est pourquoi le Parti socialiste apprécie que le Mouvement citoyens genevois retire finalement son amendement sur le centime additionnel. Il serait maladroit, et même contradictoire, de diminuer les recettes de notre cité quand on ajoute au budget de nombreuses subventions tout en réclamant, dans d'autres débats, la baisse de la dette.

Puisque le sujet des subventions vient d'être évoqué, parlons-en un instant. Le Parti socialiste tient à dénoncer une idée reçue fréquemment entendue à droite, selon laquelle la gauche monopolise l'arrosoir des subventions. C'est pourtant la cinquième fois, au cours de cette législature commencée en 2015, que la droite, qui n'en est jamais à une contradiction près, s'approprie cet arrosoir avec des résultats curieux. Certains des résultats de cette année méritent d'être soulignés ici.

L'Association suisse des sous-officiers se voit octroyer une subvention sans l'avoir demandée et sans même avoir été auditionnée en commission des finances. Est-ce bien à la Ville de Genève, qui avait accepté l'initiative populaire «pour une Suisse sans armée et pour une politique globale de paix» il y a tout juste trente ans, de financer cette association? Vous avez dit «petits copains de droite»? Même générosité pour l'Association Café Pro, jamais demandeuse, jamais auditionnée en commission des finances. On ne peut qu'espérer que, malgré ses tourments récents relatés dans la presse, ses objectifs de contacts entre patrons et chômeurs soient atteints, mais nous n'en savons rien. Vous avez dit «petits copains de droite»? Encore plus intéressante est la subvention accordée à la chorale Liederkrantz-Concordia. Elle non plus n'a rien demandé et n'a pas été auditionnée en commission des finances – et pour cause: elle a été dissoute en 2018 et a même remboursé à la Ville la subvention de cette année-là! Vous avez dit «petits copains de droite»?

Le dernier exemple tient de la tragi-comédie en trois actes, que voilà. Premier acte: toujours sans demande ni audition en commission des finances, la droite accorde une subvention au Centre ornithologique de réadaptation de Genthod. La qualité du travail de ce centre de secours destiné aux oiseaux ne fait aucun doute, mais il est important, pour cette droite distendue, de soutenir une association sise hors de la ville, dans cette riche commune de Genthod qui en est réduite, d'après les statistiques cantonales, à avoir le centime additionnel le plus bas du canton et l'indice de capacité financière le plus élevé. Il est donc urgent, pour la droite municipale, d'aider la très riche commune de Genthod à garder cette association... Vous avez dit «petits copains de droite»?

Deuxième acte: l'augmentation démesurée de la subvention au Refuge de Darwin, qui s'élève à plus 125 000 francs. Cette association privée travaille à

Sézenove – loin de la ville, là aussi – et s’occupe de chevaux retraités ou maltraités. Si ses activités avec des jeunes, des seniors et des personnes en situation de handicap sont dignes d’éloges, faut-il vraiment que la Ville de Genève triple cette subvention? Peut-être que poser la question, c’est déjà y répondre... Vous avez dit «petits copains de droite»?

Troisième acte: nous passons à la partie tragique de l’étude des subventions budgétaires par la commission des finances. La gauche propose une subvention de 100 000 francs à l’association Viol-Secours qui, comme son nom l’indique, écoute, oriente, soutient et accueille des femmes en détresse. Hier encore, le site de cette association expliquait que, par manque de moyens, elle n’était même pas en état d’assurer sa permanence téléphonique. Surprise – mauvaise surprise: la droite distendue composée du Parti libéral-radical, de l’Union démocratique du centre, du Parti démocrate-chrétien et du Mouvement citoyens genevois refuse cette subvention, comme on peut le lire à la page 152 du rapport de M. Sormanni. En d’autres termes, même le Parti démocrate-chrétien refuse aux femmes en détresse ce qu’il accorde aux chevaux et aux oiseaux! Le Parti démocrate-chrétien municipal est-il devenu à ce point l’otage du Parti libéral-radical, qu’il en vient à être affecté du syndrome de Stockholm et à aimer son ravisseur? Je ne fais que poser la question.

Mesdames et Messieurs, à six reprises depuis 2015, les choix budgétaires – je devrais plutôt dire les coupes budgétaires – de cette droite distendue ont été balayées en référendum par la population de la ville. Six échecs pour le Parti libéral-radical. Six échecs pour le Mouvement citoyens genevois. Six échecs pour le Parti démocrate-chrétien. Six échecs pour l’Union démocratique du centre. Cette droite distendue préfère donc, finalement, s’acheter un arrosoir et s’en servir abondamment à des fins électoralistes. Après les coupes ou tentatives de coupes dans le social, après les coupes ou tentatives de coupes dans la culture, après les leçons autoritaires sur la bonne gestion de la Ville, la droite distribue maintenant ses cadeaux de Noël, en brûlant ce qu’elle a adoré et en adorant ce qu’elle a brûlé.

Dans le contexte qu’a connu notre municipalité cette année, il est impossible de ne pas consacrer quelques instants aux notes de frais. Attention, pas celles liées aux 1500 francs mensuels de frais de téléphonie d’un conseiller administratif démocrate-chrétien, ni celles concernant la confusion entre cartes de crédit du même conseiller administratif démocrate-chrétien, amateur de champagne à 6 h du matin...

Je parle ici d’une autre sorte de frais, dont la droite de ce Conseil municipal a le secret et dont la presse n’a pas encore eu l’occasion de parler, car personne n’avait encore réellement pris conscience de leur importance et des montants en jeu. Je parle ici de l’argent public gaspillé par le Parti libéral-radical et le Mouvements citoyens genevois à diverses occasions. Comme le public ne le sait

peut-être pas, une heure de séance d'une commission du Conseil municipal – qui compte quinze membres – coûte à la Ville plus de 2000 francs uniquement en jetons de présence; je ne compte même pas la rétribution des procès-verbalistes et autres frais analogues. Par ailleurs, une séance plénière de deux heures ou deux heures et demie, comme en ce moment ici même, revient à plus de 12 000 francs, toujours en jetons de présence uniquement – c'est-à-dire sans compter ni la rétribution de l'excellent personnel du Service du Conseil municipal, ni celle de nos efficaces agents de sécurité, ni les repas, ni la location de la salle.

Cela dit, venons-en aux faits: au printemps de cette année, lors de plusieurs séances de la commission des finances relatives aux comptes 2018 – sur lesquels j'ai eu le privilège d'être rapporteur – les commissaires du Parti libéral-radical et ceux du Mouvement citoyens genevois ont rappelé qu'ils mangeaient dans un restaurant à l'extérieur lors des pauses dînatoires – et non pas, comme les autres partis, à la cafétéria de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) où nous siégeons. Leurs indemnités de repas devaient donc leur être dûment versées et non pas retenues sur les jetons de présence. En raison de la difficile tenue de la comptabilité liée à ce genre de situation, ce remboursement a pris bien plus de temps que prévu initialement. C'est de ce délai que s'offusquaient le Parti libéral-radical et le Mouvement citoyens genevois. Soit! Admettons! Mais fallait-il vraiment que la commission des finances consacre autant de temps – près de deux heures au total, soit 4000 francs – à ce grand problème si important pour le bien-être de notre population? Et cela, pour des élus qui n'ont apparemment pas l'habitude de devoir porter eux-mêmes leur plateau-repas?

On pourrait se contenter d'en sourire, mais il y a plus grave, car fâcheusement répétitif: l'incapacité du Parti libéral-radical et du Mouvement citoyens genevois – soutenus, rappelons-le, par l'Union démocratique du centre et le Parti démocrate-chrétien – à rédiger un projet de délibération (PRD), c'est-à-dire un règlement, qui soit juridiquement valable.

Rappelons un exemple concret récent: celui des quelques retraités involontaires de la Ville de Genève qui ont dû pointer au chômage entre 62 et 64 ans en raison d'une lacune transitoire dans le nouveau statut du personnel. La presse locale en a parlé. Pour aller plus vite en commission des finances sur cette problématique, le Parti libéral-radical a jugé inutile d'auditionner la magistrate Salerno; mais cette négligence a suffi à rendre le texte du projet de délibération PRD-181 illégal, ce que le Parti socialiste a abondamment rappelé ici même, en séance plénière, pour tenter – en vain, hélas – de renvoyer à nouveau cet objet en commission des finances afin de le rendre enfin légal. Le Service des affaires communales (SAFCO) n'a donc pu qu'invalider ce texte illégal, au détriment des personnes concernées.

Or, pendant cette législature, Mesdames et Messieurs, c'est à 17 reprises – oui, 17! – que le SAFCO a invalidé les textes de cette droite menée par le Parti

libéral-radical et le Mouvement citoyens genevois, pour toutes sortes de raisons diverses et variées. En comptant à chaque fois trois heures de travail en commission – soit une heure pour l’audition des auteurs, une heure pour d’autres auditions complémentaires comme celle des magistrats concernés, quand le Parti libéral-radical pense à la réaliser, et une heure pour divers débats et le vote – et en y ajoutant les deux heures à deux heures et demie de débat en séance plénière, fréquemment étalées sur deux soirées, on en arrive au coût total incroyable de près de 240 000 francs au minimum.

Oui, Mesdames et Messieurs, en raison de la précipitation et de l’incompétence du Parti libéral-radical, dont le candidat à la mairie siège pourtant en commission des finances, en raison de la précipitation et de l’incompétence du Mouvement citoyens genevois, dont un candidat à la mairie siège pourtant en commission des finances, en raison de l’aveuglement et/ou du suivisme de leur soutien par l’Union démocratique du centre et le Parti démocrate-chrétien, dont une candidate à la mairie siège pourtant en commission des finances, cette incompétence de la droite a coûté au moins 240 000 francs aux contribuables genevois, soit huit fois plus que les montants litigieux des notes de frais du Conseil administratif dénoncés par la Cour des comptes – lesquels montants litigieux provenaient, pour l’essentiel, du magistrat démocrate-chrétien. Je préfère ne même pas évoquer le temps perdu à ne pas avancer dans notre ordre du jour, qui devient de plus en plus épais au fil des séances; inutile d’en rajouter!

Mais il est temps de revenir à notre sujet du jour: le budget 2020.

*Des voix.* Ahhh!

*M. François Mireval.* Comme je l’ai dit précédemment, pour le Parti socialiste, nous avons affaire aujourd’hui à un projet de budget qui, sans être parfait, a beaucoup d’atouts à nos yeux. Nous pouvons éventuellement supporter quelques subventions inadéquates. En revanche, il est heureux que la droite retire son coûteux amendement sur le centime additionnel. De plus, le Parti socialiste remercie particulièrement le Conseil administratif d’avoir accepté de reprendre à son compte les amendements issus des débats de la commission des finances. Ce geste permet aux partis auteurs d’amendements acceptés en commission de ne pas devoir les compenser en coupant ailleurs dans le budget. C’est un geste de conciliation, d’engagement et de responsabilité que le Conseil administratif fait envers l’ensemble des partis, à quelques jours de Noël et à trois mois des élections.

Mesdames et Messieurs, nous avons la responsabilité de doter la Ville de Genève des moyens nécessaires à son fonctionnement. Montrons-nous dignes de cette responsabilité! Je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements.*)

**La présidente.** Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, je pense que vous avez reçu la liste des amendements. Je vous informe que tous ceux qui seront déposés à partir de maintenant seront traités en troisième débat, on ne fera pas la liste pour le deuxième débat. Par conséquent, celle que vous avez reçue à l'instant, à 10 h 30, sera la liste définitive pour le deuxième débat.

**M. Pierre Scherb** (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je ne vais pas polémiquer ici à longueur de temps en brassant du vent inutilement, ni abuser de mon temps de parole pour faire la campagne électorale; je me concentrerai plutôt sur le budget 2020 de la Ville de Genève. Je ne me plaindrai pas non plus du coût d'une séance plénière tout en allongeant allègrement le débat d'aujourd'hui, justement...

Je rappelle que l'Union démocratique du centre est le plus grand parti de Suisse. En tant que tel, elle a une vocation gouvernementale. Cela signifie que, de manière générale, elle veut tout faire pour que le budget soit adopté. Ici aussi, à Genève, nous avons la même volonté, en tout cas cette année. Nous nous sommes donc attelés à la tâche pour trouver une majorité qui vote le budget en commission des finances – avec succès, on peut le dire, car elle l'a accepté malgré les 57 amendements traités dans ce cadre, dont une partie a été acceptée et une autre refusée. C'étaient souvent des amendements émanant des partis de gauche.

Malheureusement, notre amendement a été refusé: nous avons demandé de renoncer à une augmentation de la subvention pour la soi-disant solidarité internationale, car nous sommes d'avis que nous devrions en priorité nous occuper de nos concitoyens, des gens qui vivent ici, des Suisses et des étrangers qui ont le droit de voter à Genève, et non pas du monde entier.

Je disais donc qu'on avait trouvé une majorité pour voter ce budget. Dès lors, nous avons décidé de faire les concessions nécessaires, c'est-à-dire que nous renonçons à réintroduire cet amendement très important pour nous et pour le bien commun dont je viens de parler, afin de maintenir cette majorité. Dans la même optique, nous refuserons tous les amendements acceptés aujourd'hui. Nous nous basons sur le magnifique résultat issu des travaux de la commission des finances, qui a été accepté par le Conseil administratif également.

M<sup>me</sup> Salerno, la grande argentière, a accepté de reprendre au nom du Conseil administratif tous les amendements votés en commission, sauf celui qui portait sur une diminution du centime additionnel. Mesdames et Messieurs, vous avez entendu tout à l'heure que le Mouvement citoyens genevois, à l'origine de l'amendement en question, avait renoncé à le redéposer encore une fois. Il accepte donc

l'amendement du Conseil administratif pour revenir au centime additionnel de l'année dernière. Nous aussi, nous sommes d'accord avec cette manière de faire. Par conséquent, nous accepterons le budget 2020 tel que sorti de commission, mais nous refuserons tous les amendements déposés aujourd'hui.

**M<sup>me</sup> Patricia Richard** (PLR). Chers collègues, le Parti libéral-radical a apprécié la relative sérénité dans laquelle s'est déroulée l'étude du projet de budget 2020 de la Ville de Genève en commission des finances. Il souhaite que ce soit également le cas aujourd'hui. C'est le premier budget dépendant de la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA). Nous avons été surpris par l'augmentation des charges de 40 millions de francs, qui plombe le résultat. Cependant, si nous avons voté ce projet de budget amendé en commission des finances, c'est parce que les compromis qui ont été trouvés étaient acceptables à nos yeux. Cela ne veut pas dire que nous le voterons au final, car nous verrons ce qui en ressortira à la fin de la journée, suite au dépôt de tous les amendements que nous venons de recevoir. Nous avons quand même déploré le manque de transparence d'une majorité du Conseil administratif.

Le Parti libéral-radical ne lancera pas d'attaques personnelles aujourd'hui. Le Parti libéral-radical n'est pas là pour faire du lavage de linge sale! Le Parti libéral-radical est là pour que la Ville de Genève ait un budget 2020 qui lui convienne à peu près. Merci!

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Quelques mots quand même, parce que, franchement, je ne sais pas dans quel débat on est! Vous transmettez mes propos à M. Mireval, Madame la présidente. Je me demande s'il a décidé de lancer une attaque frontale contre la droite, alors qu'à peu de chose près nous sommes presque tous d'accord sur ce budget – y compris la gauche... ou ceux qui se prétendent de gauche! Je ne comprends donc pas ces attaques.

J'aimerais rappeler ici une ou deux choses. D'abord, il est facile de critiquer les partis soi-disant en perte de vitesse. Je rappelle que le Parti socialiste a perdu quasiment 4% des voix aux élections nationales, c'est-à-dire largement plus que le Mouvement citoyens genevois qui en a perdu 1,7%. C'est donc le Parti socialiste qui est en perte de vitesse! C'est le parti qui a perdu le plus grand pourcentage de voix, à Genève. Alors, qu'il ne nous donne pas de leçons! D'ailleurs, les socialistes se sont fait manger les voix par les Verts, bien fait pour eux!

Quant à notre conseiller d'Etat, M. Poggia, il fait son travail en ce qui concerne la nouvelle structure qui gèrera les pompiers du SIS; le projet de loi y afférent sera déposé incessamment. Mais vous savez, Mesdames et Messieurs, il ne suffit pas d'aligner les noix sur un bâton – vous êtes des spécialistes pour ça,

au Parti socialiste! – ni de faire des déclarations, des résolutions ou des motions sur l’urgence climatique pour que tout soit résolu le lendemain! Dans le cas du transfert du SIS, un certain nombre de problèmes techniques et juridiques devaient être résolus et sont en voie de l’être. Par conséquent, il faut parfois laisser un peu de temps au temps, même si ça vous paraît long – mais le travail est fait, en tout cas, et je n’accepte donc pas cette critique.

Et puis alors, prétendre qu’on fait perdre de l’argent à la municipalité parce qu’on discute en commission des finances... Je crois que les grands gaspilleurs à cause de qui on a aujourd’hui un budget de près de 1,2 milliard de francs alors qu’il se montait à 700 ou 800 millions de francs il y a quelques années, les grands dépensiers, ce sont les partis de l’Alternative qui dirigent cette Ville depuis vingt-cinq ans! Alors, Mesdames et Messieurs des bancs d’en face, ne venez pas nous donner de leçons!

Je ferai maintenant une petite comparaison tout de même assez sympathique: hier et avant-hier, on a débattu du budget cantonal au Grand Conseil. Je pense qu’il ne vous a pas échappé, Mesdames et Messieurs, qu’une bonne centaine d’amendements – si ce n’est plus – avaient été déposés dans ce cadre par la gauche, c’est-à-dire par les Verts, Ensemble à gauche et le Parti socialiste. Or chacun de ces amendements a donné lieu à force discussions et interventions, puis à un vote à l’appel nominal qui coûtait à chaque fois 800 francs. Faites le calcul:  $100 \times 800$  francs, ça fait combien? C’est largement plus cher que les quelques heures de discussion sur le budget municipal en commission des finances de la Ville de Genève! Je le répète, ne venez pas nous donner des leçons pour rien! Lors de ces votes à l’appel nominal, le résultat était connu d’office chaque fois. Je pense qu’ils étaient donc parfaitement inutiles! On a consacré un jour et demi de débat au Grand Conseil pour que la gauche nous raconte les sornettes qu’on a entendues hier!

Car on avait le choix, hier au Grand Conseil. C’est pour cela que je fais ce parallèle: nous avons aussi le choix aujourd’hui au Conseil municipal. On aurait pu dire: «Donnons à celui-ci et à celui-là, donnons à Pierre, Paul, Jean, Claudine et Catherine...» et puis, à la fin de la journée du vendredi, il n’y aurait pas eu de budget! Personne n’aurait voté un budget pareil! Par conséquent, la majorité du Grand Conseil a choisi d’adopter ce budget cantonal qui n’est pas terrible, mais il fallait bien faire quelque chose. Je vous rappelle que le budget de l’Etat est déficitaire à hauteur de 584,5 millions de francs, Mesdames et Messieurs! 584,5 millions de francs! On n’y a supprimé aucune prestation, toutes sont maintenues – elles augmentent même, puisque vous savez que les subsides pour l’assurance maladie passent désormais à 186 millions de francs dans le budget de l’Etat. On augmente les prestations, mais on a un budget déficitaire de près de 600 millions de francs... Il fallait faire un choix: là où ce sera nécessaire, des crédits extraordinaires seront demandés.

Dans ce contexte, pourquoi mener un débat d'arrière-garde inutile qui a coûté 100 × 800 francs? Je vous laisse faire le calcul, Mesdames et Messieurs! Ne nous lançons pas ici dans de tels délires – car franchement, c'était du délire! – alors que nous sommes quasiment d'accord sur 95% des points du budget municipal pour 2020. Inutile de nous lancer dans des combats d'arrière-garde.

Pour notre part, nous voulons un budget, parce qu'il faut que la Ville de Genève en ait un. Comme vient de le dire M<sup>me</sup> Richard, le projet de budget 2020 n'est peut-être pas terrible, mais je pense qu'il préserve l'essentiel: il maintient les prestations et les augmente même un peu, puisqu'on a voté de nouvelles subventions – et on ne le regrette pas – pour le Fonds chômage et quelques associations qui existent bel et bien, contrairement à ce qu'a prétendu M. Mireval tout à l'heure à propos de l'une d'entre elles, l'association en question étant en voie d'être reconstituée!

Par conséquent, Mesdames et Messieurs, je crois que la raison veut que nous votions ce budget 2020 avec les quelques modifications issues des travaux de la commission des finances. Le Conseil administratif a eu... j'allais dire: le bonheur – mais oui, le bonheur, finalement! – de reprendre à son compte ces amendements pour apaiser les choses. On l'en remercie encore une fois, mais je crois qu'il faut aller de l'avant et arrêter ces bagarres d'arrière-garde inutiles. Je pense que c'est comme ça qu'on avancera.

Gardons à l'esprit le fait que nous avons un budget déficitaire à hauteur de 30 millions de francs, sans compter les 10 millions de francs d'augmentation des recettes ajoutés à la subvention cantonale pour l'entretien des routes. Il faut mettre ce montant entre parenthèses, car il y a de forts risques qu'on ne le perçoive pas en 2020, bien qu'on attende 20 millions de francs en 2021. Je pense qu'il faut savoir raison garder et aller dans cette direction. Les années à venir ne seront pas faciles: des charges nouvelles arrivent sur le dos des communes, les recettes se tassent et il faudra absorber aussi la RFFA – on a cinq ans pour le faire.

Par conséquent, ce n'est pas le moment de charger le bateau – et pour rien, je l'affirme! J'ai reçu les amendements déposés en vue du deuxième débat et j'y ai vu des choses totalement délirantes, y compris concernant les investissements. Si les nouvelles dépenses demandées ne sont pas autofinancées, on devra recourir à l'emprunt, Mesdames et Messieurs! Je pense que ce n'est pas comme ça qu'il faut procéder – en tout cas pas au budget! On n'inscrit pas au budget des sommes sans savoir exactement ce qu'on en fera! Il ne suffit pas de mettre un titre comme «lutter contre l'urgence climatique», «fonds pour la biodiversité», «fonds pour la rénovation des bâtiments» ou pour ci ou ça! Moi, je suis favorable à ce qu'on rénove les bâtiments et qu'on accélère le programme, je l'ai dit tout à l'heure. Mais faisons-le avec raison, en étudiant les données peut-être dans le cadre d'un projet spécifique – et non pas comme ça, en mettant dans les investissements de l'argent dont on ne saura pas quoi faire et qu'on n'utilisera probablement pas pour les bâtiments, mais

pour accélérer le programme figurant déjà dans le plan financier d'investissement (PFI). Je rappelle qu'on vote aussi le PFI ou, en tout cas, qu'on en prend acte.

Procéder autrement n'est pas raisonnable! En outre, si on veut faire plus d'investissements, il faudra probablement aussi avoir plus de personnel au département des constructions et de l'aménagement. Tout ça, on doit en discuter! Ça ne se fait pas en deux coups de cuillère à pot! C'est faux! Soyez donc raisonnables, Mesdames et Messieurs de la gauche! Allons de l'avant sur ce projet de budget 2020 tel qu'il est ressorti de la commission des finances, en y ajoutant peut-être un ou deux amendements – mais compensés, car j'en ai vu plein dans la liste qui ne le sont pas, ce qui signifie qu'ils sont illégaux. Il ne suffit pas de dire qu'on va déshabiller Paul pour habiller Jacques! Je le dis, car il y a des cas où on enlève des subventions à certains pour les donner à d'autres.

Nous n'entrerons pas en matière sur cette façon de faire. Soit on est capables de faire des économies – mais de vraies économies, pas en enlevant des subventions à d'autres et en ne désavantageant personne. Il y a deux ou trois lignes où c'est possible pour de petites sommes. Par conséquent, Mesdames et Messieurs, je vous invite à la raison: votez le projet de budget 2020 sans modifications hormis une ou deux bricoles, tel qu'il est ressorti de la commission des finances et avec l'amendement du Conseil administratif sur le centime additionnel à 45,49. Merci!

### *Deuxième débat*

**La présidente.** Nous commençons le deuxième débat, Mesdames et Messieurs. Vous avez reçu le tableau des amendements. Nous allons procéder département par département, comme il se doit. Les rapporteurs ne souhaitant pas prendre la parole, nous passons au traitement des amendements du Secrétariat général et du département des finances et du logement.

*Secrétariat général.*

*Page 21, Service A004, Relations extérieures,*

*politique publique 59, Domaine social,*

*groupe de comptes 36, Charges de transfert (fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator, page 12 des subventions).*

**La présidente.** Nous commençons par l'amendement 1, qui provient d'Ensemble à gauche. Il demande la suppression de la subvention nouvelle destinée à la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator, soit une diminution de 100 000 francs.

**M. Tobias Schnebli** (EàG). Pour rappel, le Conseil administratif a proposé une subvention de 100 000 francs sur trois ans – c’est-à-dire un total de 300 000 francs en trois ans – pour soutenir une fondation créée par la Confédération et le Canton qui devrait faciliter les relations entre l’économie, la science et la diplomatie à Genève. Les thèmes prioritaires dont devrait s’occuper cette fondation sont les suivants: le génie génétique, les ressources naturelles – notamment dans l’agriculture – et l’extraction de matières premières.

La Confédération a décidé de mettre à la tête du conseil de fondation M. Peter Brabeck, ancien président-directeur général (PDG) de Nestlé, ainsi que M. Patrick Aebischer, ancien président de l’Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), qui siégeait aussi au conseil d’administration de Nestlé. Or, à part deux membres du conseil de fondation nommés par la Confédération et le Canton, c’est ce directeur et ce vice-directeur qui ont la compétence de nommer les cinq autres membres. Voilà l’un des principaux problèmes qui se posent: Geneva Science and Diplomacy Anticipator sera donc dirigée d’après l’expérience, les compétences et le bagage socioculturel de personnes qui ont été à la tête de multinationales comme Nestlé, lesquelles sont en bonne partie à l’origine de certains problèmes que cette fondation prétend combattre. Elle ne donne pas la place à la société civile qui lutte, au niveau suisse ou mondial, contre la privatisation de l’eau et le brevetage du vivant résultant de l’évolution actuelle du génie génétique. Par conséquent, c’est en excluant la société civile que cette fondation fonctionnera.

La Ville de Genève, engagée dans la solidarité internationale à laquelle elle consacre un pourcentage de son budget – certes insuffisant, mais tout de même! – soutient la coopération au développement, la lutte contre la pauvreté et contre les ravages du néolibéralisme que le monde confié aux grandes entreprises multinationales subit actuellement. C’est pour contrer ce mauvais développement qu’on essaie de donner des moyens aux gens qui s’opposent à cette évolution ravageuse. Or, en soutenant cette fondation, on ferait tout le contraire! On donnerait des moyens à des gens qui opèrent avec l’expérience et la compétence de celles et ceux pour qui comptent avant tout le profit et l’intérêt économique des grandes sociétés multinationales.

La Ville de Genève n’aura pas voix au chapitre dans la gestion de cette fondation, elle n’aura même pas un droit de regard! Le seul droit stipulé dans les statuts de Geneva Science and Diplomacy Anticipator est que le membre du conseil de fondation représentant le Canton peut consulter la Ville de Genève sur les nominations à effectuer, mais c’est tout. Par conséquent, la Ville de Genève subventionnerait une fondation à la tête de laquelle se trouvent des patrons des grandes multinationales pour œuvrer soi-disant au bien de l’humanité. Je pense vraiment que le rôle de la municipalité est différent!

L’Alternative dans son ensemble a refusé cette subvention en commission des finances; je vous enjoins donc de la refuser maintenant, Mesdames et Messieurs.

Il y a bien d'autres priorités aujourd'hui – dont l'urgence et la justice climatiques ou l'urgence sociale – pour lesquelles il faut investir des moyens municipaux, au lieu de donner une sorte de sceau de légitimation à une fondation durement critiquée par bon nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) actives dans la coopération au développement. La commission des finances a été particulièrement sensible aux arguments développés par Swissaid au nom de beaucoup d'autres ONG analogues, lesquelles ne seront pas du tout représentées au sein de la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator. Alors, merci d'accepter cet amendement et de supprimer cette subvention!

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, maire.** Mesdames et Messieurs, je défendrai au nom du Conseil administratif le maintien de cet apport financier de la Ville de Genève à la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator, qui est très importante pour Genève et pour la Genève internationale. Vous savez que, depuis quelques années, pour tous les outils qui font la Genève internationale, on a toujours un partenariat entre la Confédération, le Canton et la Ville. Vous avez d'ailleurs eu la gentillesse de voter certains crédits dans ce sens – je pense notamment à celui qui permet aujourd'hui de rénover le Palais des Nations, mais pas uniquement.

Cette subvention s'inscrit vraiment dans le cadre des outils que nous développons pour la vision de la Genève internationale au XXI<sup>e</sup> siècle. Ce qu'on a construit au XX<sup>e</sup> siècle, c'était bien, c'était magnifique, cela a fait prospérer Genève, cela a aidé des hommes et des femmes dans le monde entier – mais cela ne suffit pas, aujourd'hui, car le monde évolue et il y a une compétitivité entre les différentes villes et places internationales pour faire face à tous les enjeux du monde contemporain.

En commission des finances, une majorité a refusé ce crédit au motif que la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator était présidée par l'ancien PDG de Nestlé. J'entends cet argument, mais je le trouve faible. D'abord, la proposition de subvention a été votée aussi bien au niveau fédéral qu'au niveau cantonal. Je le souligne: au niveau fédéral, le Parti socialiste a voté la subvention à cette fondation avec des gens comme M. Levrat, M<sup>me</sup> Marra ou M. Sommaruga. On n'était pas dans un clivage gauche-droite, quand on a parlé de cet outil sur le plan international.

J'insiste là-dessus car, en définitive, la Ville de Genève voterait non aujourd'hui pour la raison qu'elle n'aime pas le président de Geneva Science and Diplomacy Anticipator... Je pense que cet argument est insuffisant. On ne vote pas un projet uniquement parce qu'on aime ou qu'on n'aime pas une personnalité. Vous le savez aussi bien que moi, Mesdames et Messieurs: les gens qui occupent une fonction passent, puis quelqu'un d'autre leur succède. Aujourd'hui, on n'aime pas l'ancien PDG de Nestlé, mais est-ce à dire que s'il ne préside plus

cette fondation dans deux ans on sera d'accord de la financer? Je pense qu'on doit financer une fondation sur la base de ses objectifs. Ceux de Geneva Science and Diplomacy Anticipator ne consistent absolument pas à travailler sur le génie génétique ou l'extraction minière, contrairement à ce qu'affirmait M. Schnebli – tels ne sont pas les objectifs de cette fondation, il faut relire ses statuts.

Une personne y représente la Ville et le Canton de Genève, nous l'avons choisie conjointement: c'est l'ancienne présidente de la Confédération helvétique, Micheline Calmy-Rey. On nous dit que ce sont des patrons de multinationales qui siègent au conseil de fondation, mais c'est faux. Il y a un ancien PDG à la tête de Geneva Science and Diplomacy Anticipator, mais son comité n'est absolument pas composé de patrons de multinationales. Actuellement, ses membres sont l'ancien secrétaire général du siège européen des Nations unies à Genève, la directrice du CERN, le président du Fonds national suisse (FNS) qui finance la recherche scientifique dans notre pays, ainsi que M<sup>me</sup> Calmy-Rey que je viens de citer. Je le répète, ce conseil de fondation n'est absolument pas composé comme M. Schnebli vient de le dire.

L'objectif de Geneva Science and Diplomacy Anticipator est de faire vivre autrement la Genève internationale, avec un outil différent – c'est un pari! J'estime que la somme proposée ici par le Conseil administratif reste raisonnable: 100 000 francs sur un budget de 1,2 milliard de francs. J'incite donc le Conseil municipal à suivre le Conseil administratif en acceptant cette subvention.

**M. Emmanuel Deonna (S).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator mise sur la diplomatie scientifique pour renforcer la compétitivité de la Suisse. Cette fondation a pour but de renforcer le rôle de la Suisse dans la diplomatie multilatérale et de rapprocher le monde scientifique et la diplomatie internationale. Comme cela a été rappelé, elle a été cofondée par la Confédération et le Canton de Genève et sera financée par le Département fédéral des affaires étrangères à hauteur de 3 millions de francs sur trois ans; le Conseil d'Etat genevois a aussi promis un apport de 300 000 francs sur trois ans.

Genève occupe effectivement une place incontournable au sein du système multilatéral. Cette situation représente un atout pour la politique extérieure de notre pays. Confrontée à une forte concurrence de la part d'autres villes et Etats hôtes, la Suisse doit trouver les moyens de rester attrayante. Afin d'assurer le positionnement de la Suisse comme Etat hôte, la Genève internationale a intérêt à se profiler comme un lieu où seront discutées les nouvelles thématiques telles que la génétique, la robotisation et l'intelligence artificielle.

Cependant, comme l'a rappelé à juste titre M. Schnebli, la décision du Conseil fédéral de nommer MM. Brabeck et Aebischer à la tête de Geneva Science and

Diplomacy Anticipator est très contestable. Public Eye, Swissaid et l'Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique l'ont relevé: avec deux anciens dirigeants de Nestlé à la tête de cette fondation, un débat neutre sur les nouvelles technologies telles que le génie génétique est impossible. On risque de voir notre collectivité publique subventionner une fondation dont l'un des objectifs principaux sera de promouvoir les organismes génétiquement modifiés. Nestlé est pointée du doigt depuis des années pour son commerce de lait en poudre, ses pratiques commerciales sont décriées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), des mouvements citoyens se sont formés dans plusieurs pays contre la privatisation et la surexploitation des sources d'eau locale par ce géant agroalimentaire.

En outre, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, les solutions aux enjeux globaux ne peuvent pas venir seulement du secteur privé ou de quelques institutions académiques prestigieuses. Les experts consultés doivent appartenir à des domaines assez larges pour pouvoir assurer une représentativité et garantir la diversité des points de vue.

De plus, le lancement de cette fondation intervient dans le contexte d'une réorientation de la politique étrangère suisse. Les intérêts nationaux de la Suisse semblent malheureusement prendre le pas sur ses obligations internationales. En témoigne, par exemple, la visite extrêmement controversée du ministre des affaires étrangères Ignazio Cassis – l'un des grands promoteurs de Geneva Science and Diplomacy Anticipator – dans une mine de cuivre du groupe Glencore en Zambie. Cette politique étrangère est en contradiction avec la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, que la Suisse a pourtant largement soutenus – et à juste titre. En résumé, l'éthique et la transparence doivent être garanties, sous peine de mettre en péril la crédibilité de la Genève internationale et de la politique étrangère suisse.

Pour ces raisons, Mesdames et Messieurs, à l'instar de la commission des finances, le Parti socialiste vous recommande de refuser fermement la subvention destinée à la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator. (*Applaudissements.*)

**M. Rémy Burri** (PLR). Le Parti socialiste ayant apparemment décidé de sortir la calculatrice pour compter tout ce que coûtent aux contribuables le Parti libéral-radical et d'autres partis de droite, j'éviterai de répéter les propos tout à fait sains de M<sup>me</sup> Salerno sur la nécessité de maintenir ces 100 000 francs dans le budget 2020. Le Parti libéral-radical soutiendra donc cette subvention à la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator telle qu'elle figure dans le projet de budget issu des travaux de la commission des finances. Nous refuserons également tous les amendements visant à une sorte de mesure corrective de la part des mauvais perdants du budget amendé sorti de commission.

A ce propos, je salue le courage du Conseil administratif – en particulier de M<sup>me</sup> Salerno – qui a pris sur lui de redéposer en son nom à peu près l'intégralité des amendements acceptés en commission. Il est vrai que c'était courageux de sa part. Cela allait plutôt dans le bon sens et aurait dû nous permettre de travailler à ce budget avec sérénité. Certes, l'exécutif a corrigé notre demande de baisse du centime additionnel, mais je peux admettre qu'il ne pouvait tout de même pas faire un geste aussi généreux vis-à-vis de la commission des finances.

Il y a donc aujourd'hui une quarantaine de nouveaux amendements. Je profite d'avoir le micro pour m'exprimer de manière générale, car nous ne prendrons pas forcément la parole sur tous ces amendements «correctifs» émanant des mauvais perdants de la gauche. Nous aurons d'ailleurs très vite dépensé l'équivalent des soi-disant surcoûts générés par les groupes de droite depuis quelque temps, étant donné que nous nous apprêtons à refaire presque tous les débats déjà menés pendant de longues heures en commission des finances... Et ne parlons pas de celui que nous faisons en ce moment! Il me semble que nous avons déjà discuté durant près de deux heures en séance plénière du Conseil municipal, il n'y a pas très longtemps, dans le cadre du débat sur la proposition PR-1351, pour confirmer que l'on maintenait cette subvention de 100 000 francs à Geneva Science and Diplomacy Anticipator.

Madame la présidente, si vous le permettez, puisque j'ai la parole – je ne la prendrai pas très souvent – je dirai encore un mot sur toutes les fois où nous avons été déboutés par le nouveau magistrat de gauche socialiste depuis une année. Nous avons effectivement été retoqués au moins 17 fois par rapport à des objets que nous avons déposés pour proposer quelque chose. On voit que ce nouveau magistrat de gauche veut «rattraper» ce que notre majorité a pu décider quand ça ne lui plaît pas! Je ne voudrais pas le surestimer en termes d'interprétation de nos projets mais, quoi qu'on en dise, cela reste assez surprenant de sa part.

Nous refuserons donc cet amendement, comme beaucoup d'autres.

*Des voix. Bravo! (Applaudissements.)*

**M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini** (Ve). Ce matin, tout le monde signale gentiment qu'on perd du temps à discuter, qu'on revient sur des sujets déjà débattus... Madame la présidente, vous rappellerez à mon honorable préopinant qu'un délibératif public a pour but de faire comprendre aux personnes dont nous défendons les intérêts – les citoyens – la manière dont nos décisions sont prises, les enjeux et les arbitrages qui sont faits. Ces personnes ne sont pas dans les salles de commission avec nous! C'est bien pour cela que je me suis levée ce matin pour venir ici, alors que j'aurais peut-être pu aller skier...

Revenons maintenant à la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator. Rappelons qu'ici même, au sein de cette assemblée, nous avons refusé ces 100 000 francs il y a quelques semaines et qu'un troisième débat est prévu à ce sujet – un troisième débat demandé par la droite, qui n'avait pas obtenu le vote de cette subvention en deuxième débat sur la proposition PR-1351. On fait donc entrer par la fenêtre ce qui sera peut-être – compte tenu de la majorité du Conseil municipal – introduit par la porte en janvier prochain, lorsque le troisième débat aura lieu. Cette façon de procéder est inacceptable: glisser ça dans le budget, alors qu'un troisième débat est prévu là-dessus selon les règles de la démocratie!

J'aimerais rappeler ce que disait Rabelais: la science sans conscience est la mort de l'âme. Mesdames et Messieurs, vous avez entendu mes préopinants parler de la diplomatie scientifique et expliquer pourquoi ils refusaient cette subvention de 100 000 francs, qui ne représente que la première tranche des 300 000 francs que la Ville devra avancer sur trois ans, si c'est accepté. Mais 300 000 francs pour quoi? Je serai assez brève là-dessus, mes collègues MM. Emmanuel Deonna et Tobias Schnebli ayant clairement expliqué de quoi il s'agissait.

Bien sûr, il ne suffit pas de dire que même le Parti socialiste a accepté ce projet au Conseil national! Vous savez bien que ce n'est pas le cas! Les socialistes n'ont pas accepté cette personne-là à la tête de la fondation en question. Lorsque ce projet a été accepté, c'était M. Burkhalter qui était en charge du Département fédéral des affaires étrangères. Ils ont lancé ce projet et, suite à cela, la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator en est issue. Ce projet a donc été lancé bien avant qu'on sache qui serait à la tête de cette fondation. Vous ne pouvez pas nous le vendre comme ça, Madame la magistrate!

Vous ne pouvez pas non plus nous vendre le rôle d'observatrice que la Ville de Genève aura au sein de Geneva Science and Diplomacy Anticipator, puisqu'elle n'aura pas d'autre rôle qu'observer et lire des rapports. Et vous pouvez encore moins prétendre aujourd'hui qu'il s'agit d'un nouvel outil, alors que nous sommes en plein débat sur l'initiative pour des multinationales responsables. Ici, on prend les mêmes au niveau suisse et on recommence avec les mêmes ingrédients, en prétendant avoir une approche scientifique – mais on oublie l'éthique au passage!

Ce n'est en tout cas pas comme ça que les Verts accepteront cette subvention! Il y aura un troisième débat là-dessus; les Verts entendent qu'on respecte la démocratie dans la manière de procéder et qu'on prenne cette décision lors du troisième débat. Nous refuserons donc bien évidemment ces 100 000 francs au budget 2020 et nous accepterons l'amendement demandant la suppression de cette subvention. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, maire.** La représentante des Verts vient de dire: «On ne nous vendra pas ça comme ça.» D’abord, le Conseil administratif ne vend rien! Il plaide pour un projet cohérent que ce plénum peut accepter ou refuser.

Je rappelle ce qu’il en est au plan formel. Le Conseil administratif avait déposé la proposition PR-1351 qui demandait un crédit budgétaire extraordinaire pour l’année 2019 afin de subventionner la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator. C’est sur ce crédit budgétaire extraordinaire que portera le troisième débat. Mais le Conseil administratif, parce que techniquement il fait bien les choses et qu’il est justement respectueux de la démocratie, après avoir déposé cette demande de crédit extraordinaire pour 2019, a automatiquement inclus – et c’est normal, le contraire aurait été critiquable – la deuxième tranche de la subvention pour l’année 2020 dans le projet de budget.

La représentante des Verts l’a peut-être oublié mais, techniquement, il y a deux chemins que l’on peut suivre: l’exécutif doit inclure toutes les propositions financières dans le budget; lorsque ce n’est pas possible, il a le droit de demander au plénum ce qu’on appelle un crédit budgétaire extraordinaire, lequel se répercute aux comptes. Par conséquent, quand on nous accuse d’essayer maladroitement – ou malhonnêtement – de «faire passer» les 100 000 francs pour cette fondation au budget, c’est faux. Le Conseil administratif est obligé de respecter les règles et les principes comptables. La seule manière pour l’exécutif de faire voter par le Conseil municipal en 2019 un crédit budgétaire pour 2020, c’est de le mettre dans le budget. Voilà pour ma première remarque. Je suis lasse d’entendre les critiques du Conseil municipal sur la manière dont le Conseil administratif fait les choses quand il les fait de manière juste et correcte. En l’occurrence, procéder autrement eût été faux.

Que se passera-t-il par rapport au troisième débat sur la proposition PR-1351, prévu pour le mois de janvier prochain? Mesdames et Messieurs, vous aviez été saisis de cette proposition pour l’année 2019 et vous avez demandé un troisième débat. Si aujourd’hui vous maintenez ces 100 000 francs au budget 2020, le troisième débat sera caduc car il n’aura plus de sens et vous ne le ferez pas. Vous aurez en effet voté aujourd’hui une tranche de 100 000 francs destinée à la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator pour l’exercice 2020. Vous ne pourrez pas, en janvier 2020, voter un crédit budgétaire extraordinaire pour l’année 2019 alors qu’elle sera comptablement close! Les choses sont dites, elles sont claires, il n’y a pas de manipulation. Au contraire, il y a une façon correcte, juste et transparente de procéder.

J’aimerais maintenant revenir sur certains propos tenus tout à l’heure qui sont, là encore, erronés – mais totalement erronés, à la limite de la mauvaise foi! Pour ma part, je ne suivrai pas ce chemin-là; je partirai du principe que, malgré une défense claire de cette subvention en commission des finances et malgré un

site internet clair, les informations que je vais donner maintenant ont échappé aux représentants d'une partie du Conseil municipal. Il est faux de dire que la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator est née sous le mandat du conseiller fédéral Burkhalter. Ce qu'a fait M. Burkhalter, c'est créer un groupe de travail – auquel je participais, d'ailleurs – qui a imaginé cette option parmi d'autres, puis elle a été validée par le Conseil fédéral. Mais la fondation est née alors que le conseiller fédéral concerné était M. Cassis, elle n'a donc jamais été validée par M. Burkhalter! Elle a été validée par le Conseil fédéral avec M. Cassis.

Lorsque les Chambres fédérales ont voté les crédits y afférents, on savait que les représentants de la Confédération au conseil de fondation seraient MM. Brabeck et Aebischer. Par conséquent, il est faux également de dire que les Chambres ont voté sans savoir, sur la base d'un principe. Elles ont voté en sachant qui serait partie prenante dans le lancement de la fondation en étant à sa tête.

A ce propos, je me permets d'insister sur le point suivant. On est beaucoup – c'est aussi mon cas – à critiquer souvent l'une des déviations actuelles en démocratie qui consiste à dire des choses en sachant parfois qu'elles sont fausses ou en ignorant qu'elles le sont. On critique abondamment certains responsables politiques qui utilisent les *fake news* comme une façon ordinaire de faire de la propagande politique. J'aimerais que l'on évite cela dans cette enceinte. Je comprends la divergence, je connais les positions de Public Eye et de Swissaid sur Geneva Science and Diplomacy Anticipator, ces entités ont le droit de les exprimer. Si cette subvention est refusée, le Conseil administratif n'en fera pas une maladie, c'est le jeu de la démocratie. En revanche, il n'est pas correct d'avancer certains propos erronés ou même totalement faux! Donc, quand je dis que les Chambres fédérales ont voté en toute connaissance de cause, je vous assure que ce que je dis est correct, Mesdames et Messieurs. Elles ont voté en toute connaissance de cause, alors que les deux représentants de la Confédération au conseil de fondation de Geneva Science and Diplomacy Anticipator avaient déjà été désignés.

*Des voix. Bravo! (Applaudissements.)*

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Je serai très bref, puisque M<sup>me</sup> Salerno a dit ce qu'il fallait dire! Je l'en remercie. Je rappelle quand même qu'il n'est évidemment pas possible de mener en 2020 un troisième débat sur un crédit extraordinaire pour l'année 2019! Par conséquent, puisqu'il s'agissait d'une subvention en trois annuités, les 100 000 francs devaient logiquement être inclus dans le budget 2020 puis, si c'est voté, ce montant figura à nouveau au budget 2021 et au budget 2022. Cela paraît logique! On peut faire toutes les critiques qu'on veut, mais...

Pour une fois, le Grand Conseil a été plus diligent que le Conseil municipal, puisqu'il a voté les crédits analogues – et même une participation au capital de la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator. Il a d'ailleurs voté cela sur le siège! Je le souligne, car c'est extrêmement rare avec un Grand Conseil quand même très frileux pour ce genre de choses et de crédits. Mais là, il a accepté avec enthousiasme!

On peut toujours critiquer les personnes désignées par la Confédération, mais elles exercent leur charge dans un cadre défini. L'Etat aussi, en concertation avec la Ville, a désigné sa représentante: ce sera M<sup>me</sup> Calmy-Rey. Je crois qu'elle est toujours au Parti socialiste... ou bien fait-elle partie des dissidents qui le quittent en masse? Je n'en sais rien!

Toujours est-il que, selon moi, la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator est une bonne chose, elle participe de la Genève internationale. Je rappelle qu'on a besoin de la Genève internationale! Le jour où les institutions internationales auront toutes quitté notre territoire et où certains ici auront peut-être fermé l'aéroport, vous en verrez les conséquences financières pour Genève, Mesdames et Messieurs des bancs d'en face! Je pense qu'il faut savoir raison garder.

De plus, cette fondation est créée à titre d'essai pour trois ans. Après ce délai, une analyse et un bilan seront faits. Si c'est bon, ça continue; si ce n'est pas bon, eh bien, ça s'arrête! Par conséquent, je ne vois pas quel risque on courrait en votant cette subvention. J'invite donc le plénum à refuser cet amendement et à maintenir ces 100 000 francs au budget 2020.

**M<sup>me</sup> Anne Carron** (PDC). En effet, nous avons longuement parlé de la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator la semaine dernière. Le Parti démocrate-chrétien a accepté en commission et en séance plénière le crédit demandé dans la proposition PR-1351 pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, parce que cette fondation contribue à dynamiser et à renforcer le rôle de Genève comme ville internationale. De plus, comme cela a été dit, elle est déjà constituée. M. Sormanni vient de rappeler que le Canton avait voté sa participation à la dotation. Nous pensons que, bien que la Ville ne soit pas membre fondateur de Geneva Science and Diplomacy Anticipator, il vaut mieux qu'elle en fasse partie au lieu de rester en dehors, notamment afin d'avoir les informations et de faire le suivi.

Enfin, je verrais le fait qu'il s'agit d'une contribution pour trois ans comme étant plutôt de nature à nous rassurer, car ainsi nous ne nous engageons pas à long terme. Une évaluation sera faite après trois ans et la Ville pourra décider en toute

connaissance de cause, à ce moment-là, de continuer ou pas. Nous maintenons cette ligne et refuserons donc cet amendement.

**M. Tobias Schnebli** (EàG). Je voulais juste répondre à la dernière observation de M<sup>me</sup> Salerno; vous lui transmettez, Madame la présidente. Ce n'est certainement pas le fait que cette fondation ait été créée sous l'égide de M. Ignazio Cassis qui nous rassurera quant à sa démarche et ses objectifs! Merci!

**M. Pascal Holenweg** (S). M<sup>me</sup> Carron vient de rappeler que la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator avait déjà été créée. Elle n'a donc pas besoin du soutien financier de la Ville de Genève pour exister! La question qui se pose à nous est de savoir si nous, nous avons besoin de la soutenir et pour quelles raisons nous en aurions besoin. Les raisons fondamentales du refus que la gauche oppose à ce financement ont été rappelées tout à l'heure par M. Schnebli, M. Deonna et M<sup>me</sup> Khamis Vannini. Ces raisons ne portent pas sur la procédure de création de ladite fondation, ni sur la procédure de financement prévue par le Conseil administratif, mais sur le rôle qu'on attribue ou qu'on voudrait attribuer à Geneva Science and Diplomacy Anticipator en tant que lien entre la diplomatie et la science. Nous voulons, nous, plutôt favoriser les relations entre la diplomatie et les victimes de la science, quand celle-ci est mise au service des multinationales et de la recherche obsessionnelle du profit. Voilà pour ce qui est du fond de la problématique.

Je serai très bref, mais je profite tout de même d'avoir le micro pour répondre à M. Burri – j'adore répondre à M. Burri, de manière générale, et ici je répondrai en particulier à sa remarque de tout à l'heure qui faisait allusion à l'hypothèse d'une espèce de complot socialiste pour annuler méchamment les décisions du Conseil municipal prises par une majorité de droite. En effet, plus d'une quinzaine de délibérations adoptées par le Conseil municipal depuis une année – et plus d'une trentaine depuis le début de la législature – ont été annulées. Cela ne s'est pas fait seulement sous l'égide d'un magistrat socialiste, mais aussi sous celle de son prédécesseur comme magistrat de tutelle de la Surveillance des communes. Je ne me souviens plus précisément du nom de ce prédécesseur... Mais je ne crois pas me souvenir qu'il était socialiste!

J'en viens aux raisons pour lesquelles ces délibérations ont été annulées. C'est d'abord sur préavis du Service des affaires communales (SAFCO) – la bonne vieille Surveillance des communes, dont j'ignorais jusqu'à présent qu'elle était une base rouge! Toutes ces décisions ont été annulées pour des raisons purement formelles, à savoir l'incompatibilité formelle entre les décisions prises et la loi sur l'administration des communes (LAC), qui n'est pas non plus un texte issu

d'une rédaction bolchevique. La LAC pose des conditions très claires à l'adoption d'une délibération par le Conseil municipal. Si la majorité de ce plénum est incapable de lire la LAC ou d'en comprendre le sens, ce n'est ni la faute du conseiller d'Etat Apothéoz, ni celle du conseiller d'Etat Longchamp qui l'a précédé, ni celle du SAFCO – c'est la faute des auteurs des délibérations qui sont ensuite annulées ou réduites à l'état de résolutions.

Nous avons proposé à plusieurs reprises de doter le Conseil municipal d'une expertise juridique, afin de lui éviter de se ridiculiser en votant à chaque séance plénière des délibérations qui finissent dans la poubelle ou la glacière. Mesdames et Messieurs, pour ma part, je vous invite à soutenir ce projet de doter le Conseil municipal de l'expertise qui lui manque, apparemment, et à cesser de produire pour des raisons ou des motivations liées à la gesticulation politique préélectorale des délibérations qui ne servent à rien, qui ne mènent nulle part et qui ne produisent aucun effet – si ce n'est aboutir sur la table du Conseil d'Etat qui finit par les annuler pour des raisons purement formelles, je le répète encore une fois. Il n'y a pas de complot politique, il y a seulement un bain général d'incompétence formelle – et cela, c'est le Conseil municipal qui en est responsable, pas le Conseil d'Etat ni la Surveillance des communes! (*Applaudissements.*)

**M. Pierre Scherb** (UDC). Pour commencer, j'aimerais me dresser contre une allégation fallacieuse de M<sup>me</sup> Khamis Vannini. Elle a prétendu qu'en tant que délibératif nous avons la tâche d'informer les citoyens. Il est vrai que nous siégeons ici, dans la salle de l'OMM, avec micros, télévision et tout ça, et que beaucoup de citoyens nous regardent et nous écoutent. Mais il faut quand même rappeler qu'au départ le Conseil municipal siégeait normalement dans la salle du Grand Conseil et que les conseillers municipaux se parlaient entre eux: ils discutaient des questions concernant la Ville avant de prendre une décision de manière éclairée. Par la suite, chaque citoyen intéressé a eu la possibilité de venir s'asseoir à la tribune du public pour suivre les débats – mais les conseillers municipaux n'avaient pas pour tâche d'informer les personnes présentes! Et cela n'a pas changé. Aujourd'hui, il est vrai que la télévision est là, mais notre tâche reste toujours la même: discuter entre nous des questions qui occupent la Ville de Genève et prendre des décisions.

J'en viens maintenant à la création de la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator, simplement pour répéter la position de l'Union démocratique du centre: non à tous les amendements déposés aujourd'hui!

**M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini** (Ve). J'aimerais faire quelques corrections. Je n'ai jamais prétendu que la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator était née sous l'égide de M. Burkhalter, j'ai dit que le projet qui a abouti à

la création de cette fondation était né sous son impulsion. Depuis, nous n'avons pas tout à fait les mêmes conseillers fédéraux: on a passé d'un libéral-radical humaniste à un ultralibéraliste. C'est quelque chose qui ne sera pas contesté ici!

Madame la présidente, vous préciserez à mon préopinant M. Scherb que les délibératifs, même dans le passé, n'avaient pas pour but de fonctionner dans l'obscurantisme. Tout le monde était capable de lire un *Mémorial*, même sans être présent aux séances et même sans avoir la télévision. Télévision ou pas, ce n'est pas cela qui motivera les choix éthiques que nous ferons dans cette enceinte. Enfin, je rappelle juste une dernière chose: nous parlons quand même ici d'une fondation à la tête de laquelle il y aura quelqu'un qui voulait privatiser l'eau potable! Après, Mesdames et Messieurs, vous ferez de ça ce que vous voudrez...

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 39 non contre 36 oui.*

*Département des finances et du logement.  
Page 1, Service 1100, Direction financière,  
politique publique 91, Impôts,  
groupe de comptes 40, Revenus fiscaux.*

**La présidente.** L'amendement 2 émane du Conseil administratif et demande une augmentation de 1 463 000 francs correspondant à l'augmentation des revenus liée à l'augmentation du nombre de centimes additionnels de 45,4 à 45,49.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, maire.** Comme de nombreux intervenants l'ont rappelé au cours de la matinée, le Conseil administratif a fait siens les amendements adoptés en commission des finances – hormis celui qui concernait le centime additionnel et les recettes de la Ville. Nous vous proposons donc, Mesdames et Messieurs, de reprendre en 2020 la valeur du centime additionnel de l'année 2019, raison pour laquelle nous avons déposé cet amendement. Je prie le Conseil municipal de suivre le Conseil administratif.

**M. Daniel Sormanni (MCG).** Mesdames et Messieurs les députés, comme je l'ai dit tout à l'heure, par gain de paix, nous accepterons évidemment cet amendement...

**La présidente.** Nous ne sommes que des conseillers municipaux, Monsieur Sormanni, et non pas des députés!

*M. Daniel Sormanni.* C'est la première fois que je me trompe...

**La présidente.** Allez, Monsieur le député, poursuivez!

*M. Daniel Sormanni.* Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, par gain de paix, le Mouvement citoyens genevois acceptera cet amendement. Je vous rappelle que nous avons proposé l'année dernière de baisser le centime additionnel mais, compte tenu de la situation et de l'acceptation par le Conseil administratif de reprendre tous nos amendements déposés en commission, nous sommes d'accord de maintenir le centime additionnel à 45,49. Cela reste un signal, un signe de notre part à la population comme quoi nous voulons conserver des centimes additionnels modérés. La baisse proposée aurait entraîné une diminution des recettes d'environ 160 000 francs. Toutefois, je pense que l'amendement du Conseil administratif est supportable et je vous invite à le voter.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté par 57 oui contre 16 non (2 abstentions).

*Département des finances et du logement.  
Page 1, Service 1100, Direction financière,  
politique publique 91, Impôts,  
groupe de comptes 36, Charges de transfert.*

**La présidente.** L'amendement 2bis, joint au précédent, émane lui aussi du Conseil administratif et demande une augmentation de 43 890 francs correspondant à l'augmentation des frais de perception liée au maintien, en fait, des centimes additionnels à 45,49. La parole n'étant pas demandée, nous passons au vote de cet amendement.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté par 55 oui contre 15 non (2 abstentions).

*Département des finances et du logement.*

*Page 1, Service 1100, Direction financière,*

*politique publique 96, Administration de la fortune et de la dette,  
groupe de comptes 34,*

*Charges financières.*

**La présidente.** L'amendement 3, déposé par le groupe Ensemble à gauche, demande une diminution générale de 14 millions de francs correspondant à la diminution des intérêts de la dette de la Ville.

**M<sup>me</sup> Brigitte Studer** (EàG). Je traiterai en même temps l'amendement 3 et l'amendement 3bis, bien sûr. Nous proposons d'inscrire au budget 14 millions de francs, afin de permettre l'affiliation future de l'ensemble du personnel de la petite enfance à la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève (CAP). Ce serait un premier pas en direction d'une municipalisation mais, surtout, une amélioration substantielle de la prévoyance professionnelle pour les travailleuses et travailleurs dans le domaine de la petite enfance. Bien que le Conseil municipal ait voté dans ce sens la résolution de la proposition PR-476 en 2007 et que nous ayons par la suite régulièrement reparlé d'un tel projet, le Conseil administratif ne l'a jamais appliqué, invoquant notamment comme justification le coût de cette opération.

Aujourd'hui, par la motion M-1484, le Parti socialiste et les Verts proposent de réformer la gouvernance de la petite enfance en Ville de Genève dans l'éventualité d'une municipalisation. Toutefois, rien n'est encore prévu dans le budget à ce sujet. Nous ne voudrions pas que le coût de cette opération, qui a toujours été un obstacle, soit aujourd'hui un frein pour une meilleure prise en charge de la petite enfance par la Ville. Le processus de municipalisation prendrait nécessairement du temps. Les structures actuelles – professionnelles et associatives – engagées dans ce domaine devraient bien sûr être associées à la réflexion. Si notre amendement est proposé, le transfert à la CAP des salariés concernés pourrait être mis en œuvre plus vite.

Rappelons que le personnel des crèches est majoritairement féminin. Il s'agit donc également d'une mesure en faveur de l'égalité, alors que les femmes, très largement, ont des retraites inférieures à celles des hommes. Cette mesure que nous réclamons serait une avancée concrète vers une prise en charge publique de la petite enfance qui nous paraît la seule alternative, aujourd'hui, pour répondre à l'augmentation importante de la demande – dont nous nous félicitons, évidemment. Nous visons toujours à ce que l'accueil de la petite enfance devienne gratuit, qu'il soit assuré avec une très grande qualité et que nous puissions à l'avenir garantir une place de crèche pour chaque enfant. Afin d'assurer

ce développement très conséquent – je rappelle que 10% du budget de la Ville de Genève est destiné à la petite enfance – il est important d’avoir une prise en charge publique de ce secteur.

Bien sûr, dans ce domaine comme dans bien d’autres, nous ne voudrions pas seulement des discours, mais aussi des réalisations impliquant un budget et un engagement plus concrets. C’est déjà le cas pour la création de nouvelles places de crèche – nous en sommes ravis – et l’augmentation des subventions, mais soutenir une bonne prise en charge du personnel de la petite enfance nous paraît également souhaitable.

Pour notre part, nous proposons donc d’améliorer la prévoyance dans ce domaine et de faire un pas dans cette direction. Pour compenser l’augmentation demandée dans l’amendement 3bis, nous proposons dans l’amendement 3 une diminution équivalente du remboursement de la dette de la Ville de Genève. Pour rappel, comme de nombreux collègues l’ont déjà signalé, la RFFA aura d’importantes répercussions sur les finances du Canton. La Ville de Genève prévoit une réserve de 200 millions de francs pour y faire face. Toutefois, il ne s’agit pas là d’une ligne budgétaire, mais d’une possibilité qui ne deviendra réelle que dans les comptes et nous ne pouvons pas nous appuyer là-dessus. C’est pour cette raison que nous proposons une compensation par la diminution du remboursement de la dette.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, maire.** Deux mots pour demander au Conseil municipal de refuser ces deux amendements, car ils sont inapplicables. S’ils étaient votés, ils seraient invalidés par le SAFCO et le Conseil d’Etat. Je préfère vous le dire, Mesdames et Messieurs, tout en n’étant pas juriste: ces amendements sont totalement inapplicables!

Prenons d’abord les intérêts de la dette. Lorsque vous contractez une dette auprès d’établissements financiers, vous devez payer des intérêts. Vous n’avez pas d’autre choix que de les payer, que vous soyez un individu ou une collectivité publique. La proposition qui vous est faite là est donc totalement absurde, financièrement. La Ville devra payer les intérêts de la dette qu’elle doit aux établissements financiers auprès desquels elle a contracté ladite dette, point.

L’amendement 3bis ne vise pas tant à réformer le système de prise en charge de la petite enfance et à offrir à chaque parent une place de crèche, qu’à intégrer le personnel de la petite enfance à la CAP. Ce projet est lui aussi irréalisable, car il contrevient aux statuts de la CAP. Pourquoi? Parce que les collaboratrices et collaborateurs des institutions de la petite enfance ont souvent des temps de travail qui varient durant l’année, alors que la CAP n’accepte pas ce type d’employé-e-s. Je l’ai déjà dit en commission des finances – peut-être pas sur

ce point-là précis, mais sur d'autres, parce que cela m'a déjà été demandé. Par conséquent, Mesdames et Messieurs, si vous votiez cet amendement, il ne serait pas mis en œuvre par le conseil de fondation de CAP Prévoyance, qui refuserait l'affiliation de ces collaboratrices – lesquelles sont, par ailleurs, déjà affiliées à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP).

Un dernier détail: comme je le disais en aparté à ma collègue Esther Alder, lors de la dernière séance du conseil de fondation de la CAP, jeudi de cette semaine, sur proposition de la Ville d'Onex, nous avons justement pris la décision de sortir les mamans de jour de cette caisse-là, parce que son plan de prévoyance posait des problèmes et que ces personnes seraient beaucoup mieux couvertes en étant affiliées à une autre caisse.

J'enjoins donc au Conseil municipal, dans sa grande sagesse, de ne pas faire un débat politique de cinq heures sur le droit des parents d'avoir une place de crèche – ce que plus personne ne conteste aujourd'hui, je crois, et c'est tant mieux – et de s'en tenir aux amendements déposés: ces deux-là sont inapplicables.

**M<sup>me</sup> Amanda Ojalvo (S).** Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, le Parti socialiste prend la parole pour lier les deux amendements 3 et 3bis. L'accueil des tout-petits est un sujet d'actualité qui interpelle et qui nous tient à cœur. Au-delà de la question de la gouvernance actuelle, il est important de lancer un regard en arrière et de constater le travail entrepris par le département de la cohésion sociale et de la solidarité au cours de cette dernière législature.

En cinq ans, le nombre de places en structures d'accueil a considérablement augmenté. Avec les 571 places créées et celles prévues à la rentrée 2020, le taux de couverture des besoins s'élève à 83%. La priorité établie a porté ses fruits, cela se voit d'autant plus si l'on a en tête les projets validés pour 2020-2025, qui permettront la création de 635 places supplémentaires. L'effort fourni est à souligner, car il démontre, de la part de la magistrate en charge de la petite enfance et de l'ensemble du Conseil administratif, le souci de répondre aux besoins des familles en matière d'accueil préscolaire. Le sentiment de satisfaction des parents quant à la qualité de l'accueil met en lumière le travail quotidien des équipes éducatives et de direction, qui mènent à bien leurs missions.

Riche d'une grande diversité dans l'offre des modes de garde proposés – sans oublier la collaboration avec les partenaires sociaux signataires de la convention collective de travail (CCT) qui assure le bon suivi et le maintien des conditions de travail des employés des institutions subventionnées – la Ville de Genève peut se féliciter du travail réalisé.

Le groupe socialiste répète aujourd'hui sa position sur la question. Notre objectif reste le suivant: une place pour chaque enfant. Au-delà du soutien ainsi apporté aux familles, il est important de considérer la plus-value que cela représente pour notre société. Nul n'est sans savoir que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain; nous avons la responsabilité d'assurer leur avenir. Notre position sur la hausse des tarifs confirme notre engagement dans ce domaine, afin de tendre vers un taux de couverture de 100% des besoins.

Depuis cet automne, une réforme de la tarification est entrée en vigueur. Elle simplifie la vie des familles, qui n'ont plus qu'un seul document à fournir – soit l'avis de taxation – ce qui permet de garantir plus de transparence et d'équité. Une augmentation générale de 2 à 3% est intervenue, ainsi qu'un déplaçonnement relevant le montant maximal de la pension pour un plein temps à 20 000 francs par an pour un revenu net de 220 000 francs, alors qu'il était auparavant de 18 000 francs par an pour un revenu net de 200 000 francs. Cette réforme municipale intervient sciemment en même temps que les déductions cantonales pour les frais de garde, qui ont été considérablement augmentées. Ces deux mouvements aboutissent au fait que placer son enfant dans une crèche de la Ville de Genève coûtera désormais moins cher.

Le Parti socialiste félicite le Conseil administratif d'avoir pris une décision courageuse au bon moment, afin de pouvoir garantir le respect de la CCT. Cela concerne, entre autres, les mécanismes salariaux: tout en n'augmentant pas les charges de la Ville, ils permettent une croissance harmonieuse du nombre de places dévolues à la petite enfance sans que cela ne soit mal vécu par les familles, lesquelles ont bien compris l'enjeu collectif et personnel du processus, puisque les politiques publiques ne se font pas seulement à l'échelon de notre commune, mais s'articulent aussi avec celles du Canton.

En cette journée de débat budgétaire, on constate que le Conseil administratif, les conseillères municipales et les conseillers municipaux ont la volonté de soutenir ce domaine si particulier du social. Je souhaite rappeler ici que l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), dans son manifeste pour l'éducation de la petite enfance, évoque l'urgence actuelle et la nécessité d'investir massivement dans ce domaine. Offrir aux enfants la possibilité de grandir dans une structure d'accueil permet de garantir l'égalité des chances.

En conclusion, le Parti socialiste n'est pas d'accord de voter un montant sorti de nulle part et qui n'a pas été discuté en commission. A notre sens, il n'est pas possible de jouer avec les charges sociales du personnel. La municipalisation est l'un des buts de notre programme et nous devons proposer un projet cohérent et réfléchi, élaboré en concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux et des groupes politiques. (*Applaudissements.*)

**M. Omar Azzabi** (Ve). Messieurs-dames les conseillers municipaux et conseillères municipales, vous le verrez tout au long de cette séance budgétaire: je prendrai la parole au nom des Vertes, puisque c'est aujourd'hui un vrai leit-motiv que la mise en avant de l'égalité hommes-femmes dans ces discussions-là. Les Vertes, dans ce budget 2020... (*Brouhaha et vives réactions dans la salle.*) Chut! Je laisserai parler les femmes à leur tour... (*Brouhaha, rires et applaudissements.*) Les Vertes, donc, si je peux me permettre... (*Brouhaha.*) Chut! Merci! Les Vertes appuieront les propos de ma préopinante à propos de la situation actuelle de la petite enfance en Ville de Genève.

Les Verts et les socialistes ont à cœur de réformer le système de la petite enfance, mais il est vrai également que la motion M-1484 que nous avons déposée met en place des étapes dans ce processus. Si ces deux amendements d'Ensemble à gauche avaient été étudiés au préalable, nous aurions pu en discuter de manière plus approfondie. Quand les Vertes disent: «Nous faisons les choses par étapes», cela signifie que nous suivons ce que nous avons proposé avec les socialistes: prévoir une étude de faisabilité qui définisse les différentes options de ce type de réforme, mettre en place un comité de pilotage afin de mettre tout le monde autour de la table – y compris l'ensemble des partenaires sociaux, je reprends ici les propos de M<sup>me</sup> Ojalvo –, agir avec une vraie cohérence et, évidemment, organiser avec le Canton des états généraux qui nous permettront de réformer le système de manière globale.

Comme le relevait la magistrate Salerno, doter la CAP de 14 millions de francs poserait un vrai problème juridique quant à la réforme du statut du personnel de la petite enfance et, en l'occurrence, à la migration de ces professionnels vers un statut uniformisé. Puisque ce problème juridique se pose, il est incohérent et inconcevable de voter aujourd'hui un tel crédit au budget, d'autant plus que cette démarche pourrait être dénoncée par le SAFCO.

Si le timing est un problème, la forme l'est aussi: comme le relevait ma préopinante, ces discussions n'ont pas eu lieu en commission et ne sont pas argumentées. Il n'y a pas eu d'étude de faisabilité ni de consultation du personnel de la petite enfance – et encore moins des syndicats. Les Vertes reconnaissent le besoin exprimé au niveau des professionnels et des comités bénévoles dans le domaine de la petite enfance, mais les Vertes reconnaissent également le besoin de faire les choses dans l'ordre.

Les résultats de notre magistrate, au bout de cette législature, sont plus qu'encourageants: plus de 1000 places de crèche ont été créées – cela a été rappelé – et nous en comptons aujourd'hui plus de 4000. L'objectif à atteindre, qui est d'une place pour chaque enfant, reste encore à travailler. Malgré tout, notre magistrate a répondu aux besoins actuels. Nous devons aujourd'hui réformer le secteur de la petite enfance et le système de travail des professionnels actifs dans ce domaine, mais il convient de le faire avec les méthodes appropriées. C'est pour toutes ces

raisons que les Vertes refuseront ces deux amendements, mais sont ouvertes à revenir sur le sujet plus tard, au cours de la nouvelle législature, afin de discuter de la méthode avec laquelle doivent être menées ces réformes, de la dotation liée au changement du statut de personnel de la petite enfance et des questions de prévoyance y afférentes. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Maria Pérez** (EàG). Je serai très brève, parce que M. Azzabi a fort bien expliqué les choses. En préambule, ces amendements ne sont pas un projet d'Ensemble à gauche, mais un projet de M<sup>me</sup> Studer et de M. Sahin qui nous a pris par surprise, nous aussi.

Depuis treize ans que je siège au Conseil municipal, l'Alternative veut la municipalisation de la petite enfance. A une certaine époque, pendant quelques années, quand nous avons eu la majorité et que le magistrat Manuel Tornare était là, nous aurions pu réaliser cette municipalisation – mais ce fut une occasion ratée. Aujourd'hui, il en est de nouveau question, mais il faut que ce soit un vrai projet. Cette étape vient après l'objectif premier d'avoir une place de crèche par enfant. A terme, on vise effectivement la municipalisation de la petite enfance.

M<sup>me</sup> Studer dit que ces 14 millions de francs sont un premier pas dans cette direction, mais nous n'avons aucune vision d'ensemble et ne connaissons pas les chiffres du coût de cette municipalisation. Ce serait le b.a.-ba que d'appréhender une problématique en déposant un texte préalable pour pouvoir y travailler en commission – car c'est là que ça doit se passer, et non pas à l'emporte-pièce, comme ça, au sein du plénum en période électorale. Il faut avoir un peu de visibilité! Nous pensons qu'il n'est pas très sérieux de travailler comme ça, même s'il s'agit évidemment d'un objectif commun à l'ensemble de la gauche, dans l'intérêt du personnel et d'abord des travailleurs. Voilà, j'en finis par là: nous ne voterons pas ces deux amendements.

**M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis** (PDC). En préambule, je signale que les femmes démocrates-chrétiennes n'ont pas besoin d'avoir un porte-parole mâle pour parler à leur place...

*Des voix.* Bravo! Bravo! (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis.** Je m'exprimerai rapidement au nom du Parti démocrate-chrétien. L'avantage, par rapport aux hommes chez les Verts, c'est que nous avons le sens de la synthèse... Je serai donc brève.

J'aimerais dire d'abord qu'on ne mène pas une réforme aussi complexe que celle de la municipalisation du personnel de la petite enfance sur un coin de table lors des débats budgétaires. Je constate, d'ailleurs, que le Conseil administratif à majorité de gauche ne s'est pas aventuré sur cette voie, alors qu'il en avait largement l'occasion au cours de ces dix dernières années.

Par ailleurs, au Parti démocrate-chrétien, nous ne sommes absolument pas convaincus que cette municipalisation améliorerait la qualité de la prise en charge des enfants. Nous estimons qu'il n'y a aucun lien entre la municipalisation et une offre de places de crèche répondant à 100% des demandes que nous appelons naturellement de nos vœux. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, ces dernières années, ce qui compte pour nous, notre priorité, c'est que les tarifs de crèche n'assomment pas les familles de la classe moyenne.

Dernier point: nous estimons que la compensation financière proposée ici par Ensemble à gauche est totalement farfelue! Je sais bien que, pour l'extrême gauche, la dette est virtuelle – mais, pour le Parti démocrate-chrétien, elle ne l'est pas. Elle nous inquiète, année après année. En effet, nous sommes inquiets à cause du poids de la dette que l'on fait porter sur les générations futures. La magistrate Salerno a d'ailleurs rappelé que nous n'avons pas d'autre choix que de payer les intérêts de la dette de la Ville auprès des établissements financiers. C'est bien pour cela que nous sommes attentifs à cette question! Nous nous réjouissons qu'à l'avenir l'extrême gauche nous accompagne dans la voie de la réduction de cette dette et, par conséquent, du montant de ses intérêts...

*Des voix. Bravo! Bravo! (Applaudissements.)*

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillères municipales et les conseillers municipaux, il n'y a effectivement pas de lien entre une éventuelle municipalisation du secteur de la petite enfance et le nombre de places de crèche. Ça, c'est sûr!

Je rappelle que la municipalisation a déjà été évoquée il y a de nombreuses années, d'abord sous l'égide de M. Michel Rossetti, conseiller administratif radical, puis de M. Manuel Tornare qui s'était même engagé à réaliser ce projet, à l'époque. Comme vous avez pu le constater, il ne l'a pas fait. Pourquoi? Je ne dis pas que ce n'était pas réalisable, mais cela aurait coûté des sommes absolument gigantesques! Imaginez ne serait-ce que le montant des frais salariaux et de la caisse de retraite du personnel de la petite enfance, justement!

Je rappelle également qu'à l'heure actuelle nous subventionnons les associations et fondations de la petite enfance à hauteur de 110 millions de francs par

an, sans parler de tout le reste. Par conséquent, c'est extrêmement compliqué! De plus, ces deux amendements sont illégaux et irréalisables. Le meilleur moyen de réduire les intérêts de la dette, c'est de réduire la dette – or ce n'est en tout cas pas ce à quoi nous engageant Ensemble à gauche et la gauche d'une manière générale! Par conséquent, nous refuserons évidemment ces deux amendements.

**La présidente.** Nous procédons d'abord au vote de l'amendement 3, qui demande une diminution de 14 millions de francs des intérêts de la dette de la Ville de Genève.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 73 non contre 2 oui.*

*(Brouhaha général.)*

*Département de la cohésion sociale et de la solidarité.  
Page 16, Service 5002, Service de la petite enfance,  
politique publique 54, Famille et jeunesse,  
groupes de comptes 30xx, Charges du personnel.*

**La présidente.** L'amendement 3bis, également déposé par le groupe Ensemble à gauche, demande une augmentation de 14 millions de francs au niveau des charges sociales pour l'entrée du personnel de la petite enfance à la CAP. La parole n'étant pas demandée, je le mets aux voix.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 66 non contre 2 oui (7 abstentions).*

*Secrétariat général.*

*Page 22, Service A800, Conseil administratif,*

*politique publique 34, Sports et loisirs,*

*groupe de comptes 36, Charges de transfert (Association suisse des sous-officiers, page 12 des subventions).*

**La présidente.** L'amendement 4, déposé par Ensemble à gauche, demande une diminution de 3000 francs correspondant à l'annulation de la subvention nouvelle prévue pour l'Association suisse des sous-officiers.

**M. Tobias Schnebli** (EàG). Ces 3000 francs ont été votés par la majorité de droite en commission des finances, mais ce n'est pas à la Ville de Genève de subventionner une association paramilitaire dont on ne connaît pas bien les activités. *(Huées.)* On peut supposer, de manière très bienveillante, qu'il s'agit avant tout de financer quelques occasions de convivialité entre sous-officiers et anciens sous-officiers de l'armée suisse. Cela améliorera peut-être leur sentiment d'appartenance tout en mettant un peu de baume sur la vie de ces personnes... Mais il faut quand même dire qu'il revient avant tout à la Confédération et au Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) de s'occuper de l'attractivité du service militaire, notamment pour les cadres supérieurs et inférieurs de l'armée.

Pour pallier le manque d'attractivité du service militaire, la Confédération et le DDPS vont durcir l'accès au service civil. On devra donc lancer un référendum contre cette mesure, car de plus en plus de jeunes préfèrent l'alternative utile pour la société qu'est le service civil au service militaire. Raison de plus pour ne pas voter cette subvention! De plus, on sait que ces associations de militaires en congé – pour ne pas dire paramilitaires – sont très actives, quand il s'agit de votations contre la libre circulation des armes militaires, par exemple. Il y a eu plusieurs cas où ces associations sont intervenues dans le débat public pour soutenir le lobby des armes.

Dernière remarque: il est bien connu que je suis depuis plus de trente ans un militant du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA). C'est à mes yeux une question d'honneur, dont je suis fier: nous n'avons jamais demandé de subvention ni à la Ville, ni au Canton, ni à la Confédération pour financer nos activités! *(Applaudissements.)*

**M. Pascal Altenbach** (UDC). Je vais rafraîchir la mémoire des conseillers municipaux: l'année dernière, le socialiste Ahmed Jama a réussi à modifier le vote de notre Conseil municipal en inventant une histoire concernant un supposé

membre de l'Association suisse des sous-officiers qui aurait écrit des propos racistes sur son blog personnel. Je parle bien d'un blog personnel! Il a été révélé que la personne visée par M. Jama n'était pas membre de l'Association suisse des sous-officiers et n'avait donc rien à voir avec elle ni au niveau fédéral, ni au niveau de sa branche genevoise. M. Jama a tenu des propos haineux et calomnieux à l'endroit de cette très honorable association qui existe dans tous les cantons de la Suisse. Ce conseiller municipal socialiste a ainsi modifié le vote de notre Conseil municipal dans un sens négatif: la somme relativement modeste de 3000 francs a été refusée à une courte majorité, à cause de la tromperie et de la vilénie de ce conseiller municipal. (*Brouhaha.*)

Cette modeste subvention est importante pour la petite section genevoise qui rassemble beaucoup de militaires, en très grande majorité de jeunes gens ayant accompli leur école de recrue au cours de l'année même et rejoignant immédiatement l'Association suisse des sous-officiers.

Cette section genevoise, très active actuellement, est aussi très ancienne. La Société fédérale des sous-officiers a été créée au XIX<sup>e</sup> siècle – ce n'est pas hier, mais avant-hier! – et l'association actuelle ne mérite donc ni une telle insolence, ni une médisance pareille! Créée en 1859 à Lausanne, plus précisément, elle est devenue une réalité en 1864 à Fribourg par la volonté de sous-officiers de beaucoup de cantons de la Confédération – et donc aussi de Genève. La section genevoise existe depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a solidarisé des milliers de sous-officiers, encouragé leur camaraderie, développé encore davantage leur souci de servir pour le bien de notre canton et de notre pays. Fraternité et patriotisme au service de notre peuple! Mais voilà, il y a des gens qui n'aiment pas le peuple...

La section genevoise de cette association dont il est question aujourd'hui s'illustre dans des concours, des fêtes fédérales, les Journées suisses, romandes ou cantonales de sous-officiers, des compétitions de sports militaires organisées par l'armée. Sur le plan genevois, elle est à l'œuvre dans des manifestations devenues traditionnelles comme la cérémonie à la mémoire des soldats de Genève morts pour la patrie, organisée depuis 1921, le test annuel d'orientation de nuit organisé dès 1969 dans une commune genevoise, la compétition annuelle des Journées suisses des sous-officiers, le cortège de l'Escalade organisé par le comité et auquel prend part la Compagnie des piquiers, la Marche du général Dufour organisée dès 2014 sur le territoire genevois et, enfin, depuis 2014 également, les compétitions d'été et d'hiver de sports militaires organisées chaque année par l'armée suisse.

La section genevoise édite également une revue, le *Trait d'union*, qui est envoyée à ses membres. Elle dispose d'une bibliothèque d'ouvrages et de revues militaires pour soutenir l'étude chez ses membres militaires et les étudiants en histoire. Elle organise des conférences où tout le monde est convié – pas seulement les militaires – pour réfléchir aux problèmes passés et actuels en matière

de pensée militaire internationale, de défense militaire et d'enjeux des relations internationales.

Cette contribution très modeste – 3000 francs – permettra aux sous-officiers genevois de poursuivre leur action en matière de sport, de réflexion intellectuelle et, bien sûr, d'amitié et de patriotisme. L'Union démocratique du centre est favorable à cette subvention très modeste, je le répète, au regard de l'activité de ces militaires suisses et genevois dont 50% sont de jeunes hommes et femmes qui viennent d'accomplir leur école de recrue et leur école de sous-officiers, paiement de galons compris.

*Une voix. Bravo! (Applaudissements.)*

**M. Ahmed Jama** (S). Chères et chers collègues, ce plénum avait pris la sage décision de refuser la subvention destinée à l'Association suisse des sous-officiers dans le budget 2019. Suite à cela, il n'y a eu à ce jour ni déclaration officielle ni excuses pour dénoncer le racisme du membre qui avait publié sur Facebook une photo représentant les Africains comme des singes! (*Brouhaha.*) Des partis politiques défendent aujourd'hui cette association ici. Mais pourquoi ne se défend-elle pas elle-même en se distançant de cette personne? Je trouve cela inadmissible! Le fait que l'Union démocratique du centre revienne avec cette demande de subvention montre bien qu'elle approuve ce genre de racisme. (*Huées.*)

*Une voix. Il faut arrêter!*

*M. Ahmed Jama.* Je trouve très préoccupant et dangereux de voir un candidat au Conseil administratif soutenir une telle association. Qu'est-ce qu'il fera de l'argent des contribuables, quand il sera élu? (*Brouhaha.*)

Chères et chers collègues, comme nous, vous avez à cœur la Genève internationale, l'image de notre ville et de nos institutions. En tant que conseillères et conseillers municipaux, nous nous devons de défendre cette image et d'agir en conséquence. Nous ne pouvons pas cautionner les propos tenus aujourd'hui par l'Union démocratique du centre. Or, en votant cette subvention, c'est ce que vous ferez! C'est pourquoi je demande le vote nominal, Madame la présidente. (*Huées.*) Refuser cette subvention, c'est rappeler l'attachement de la Ville de Genève au respect de la dignité humaine. C'est rappeler que le racisme n'a pas sa place chez nous. C'est rappeler que les mots ont leur importance. C'est rappeler qu'en tant que conseillères et conseillers municipaux, nous avons la responsabilité de le souligner en refusant cette subvention. Merci! (*Applaudissements.*)

**M. Michel Nargi** (PLR). Pour ma part, je serai extrêmement bref. On parle ici d'une subvention de 3000 francs pour l'Association suisse des sous-officiers. Ce sont de jeunes hommes dont elle cultive l'esprit patriotique et de camaraderie. Trois mille francs, ce n'est pas un montant astronomique! Cela représente toute-fois un ballon d'air pour cette association. Voilà pourquoi le Parti libéral-radical refusera cet amendement.

**M<sup>me</sup> Annick Ecuyer** (EàG). On parle ici d'une subvention destinée à la section genevoise de l'Association suisse des sous-officiers. Or Genève est tout de même l'un des cantons qui ont majoritairement voté la suppression de l'armée en Suisse en 1989! C'est un canton où il y a eu des affrontements en 1995 suite à la volonté de l'armée de faire un défilé le jour de la commémoration du massacre de 1932, dû à l'armée suisse... (*Quelqu'un crie dans la salle.*) Je parle, merci! Armée qui a donc lancé des provocations énormes vis-à-vis de la population en s'imposant en dépit des volontés genevoises. Je suis désolée, je n'ai pas fait l'armée, mais j'ai fait du service civil.

*Des voix.* Ahhh!!!

*M<sup>me</sup> Annick Ecuyer.* Pardon, laissez-moi parler, merci! J'ai été obligée d'aller à l'école de recrue, mais j'ai déposé une demande de service civil et j'ai pu l'accomplir. Evidemment, on est punis si on fait ce choix, car le service civil dure plus longtemps que le service militaire, mais on y effectue des tâches utiles, contrairement au gaspillage inhérent au service militaire.

Cette subvention est donc destinée à un groupe de sous-officiers, c'est sympa... Principalement des hommes, je suppose, parce qu'il n'y a pas tellement de femmes à l'armée. L'esprit de corps et de camaraderie masculin, le patriotisme masculin, c'est très bien; ce sont des choses que vous voulez défendre à droite, d'accord. Mais ce n'est pas du tout les valeurs que nous voulons défendre ici! Pour ma part, je ne vois pas d'intérêt, de raison ou de justification à soutenir une entité militariste à Genève, où d'autres politiques sont menées et d'autres choix sont faits en faveur des relations internationales. On n'est pas là pour régler les conflits par la force et la violence.

On n'a donc pas à subventionner des clubs de sous-officiers qui ont choisi de faire l'armée – car c'est un choix, et même un choix moral. Ne pas faire le service civil, c'est s'engager à participer à une institution qui représente un coût énorme pour toute la population, je le rappelle, alors qu'elle ne lui apporte absolument rien. Non, je ne vois pas d'intérêt à défendre quoi que ce soit de ce

type-là et je pense que cette association n'a pas sa place à Genève. Personnellement, j'aimerais être claire: pour moi, l'armée n'a rien à faire ici et n'est pas la bienvenue!

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, on a établi ici des rapprochements qui n'ont absolument pas lieu d'être entre des faits historiques et l'Association suisse des sous-officiers, dont l'activité est légale et tout à fait honorable. Je rappelle quand même que l'obligation de servir son pays est l'un des principes de base de la démocratie! Vous avez parfaitement le droit de contester l'armée, Madame Ecuyer, mais vous ne pouvez pas stigmatiser ceux qui remplissent simplement leur devoir, qui est un devoir constitutionnel. Je crois qu'il faut savoir garder!

Je trouve absolument inadmissibles les propos tenus tout à l'heure par un conseiller municipal socialiste qui avait tenu les mêmes l'an dernier. Vous lui transmettez, Madame la présidente. Il n'y a aucun lien entre le personnage qu'il accuse et l'Association suisse des sous-officiers. Il ne s'agissait d'ailleurs pas d'un sous-officier mais d'un officier, d'après ce que je sais; cette personne n'est donc pas membre de l'association en question, et encore moins de sa section genevoise. Par conséquent, je ne vois pas en quoi celle-ci serait mêlée à cette affaire! La seule chose que je peux reconnaître est que, si ledit officier a tenu des propos racistes, c'est parfaitement inadmissible – et je les condamne, mais cela n'a aucun rapport avec la section genevoise de l'Association suisse des sous-officiers, à laquelle je pense qu'on serait bien inspirés d'accorder cette minuscule subvention de 3000 francs.

Cette association joue un rôle social à Genève, elle tient des réunions où, contrairement à ce que certains disent ou pensent ici, il y a plein de femmes! Il y a plein de femmes qui sont fières de faire l'armée! En ce qui me concerne, j'en connais! J'estime donc que le moindre des respects que l'on devrait avoir vis-à-vis de cette association et de celles et ceux qui la composent et de ne pas les accuser de choses qu'ils n'ont évidemment pas commises – ni hier, ni avant-hier, ni aujourd'hui. Par conséquent, Mesdames et Messieurs, je vous invite à rejeter l'amendement qui vise à la suppression de cette subvention.

**M. Pascal Altenbach** (UDC). J'interviens juste pour ajouter qu'il est quand même stupéfiant de voir un conseiller municipal mis face à son mensonge refuser de reconnaître qu'il évoquait, l'année dernière, des propos écrits par une personne qui n'était pas membre de l'Association suisse des sous-officiers! Ce conseiller municipal avait alors modifié le vote du plénum avec ce mensonge, et voilà qu'il persiste et signe!

Par ailleurs, lorsque les sous-officiers genevois sont venus à la Maison Dufour, elle était dans un état lamentable: il y avait presque des squatters là-dedans! (*Commentaires.*) Ils l'ont restaurée sans demander un centime. Ils ont complètement refait les boiseries – et c'est un travail parfait, ils n'ont pas gratté avec un couteau! Ils ont donc très bien restauré cette maison, qui est toujours dans un état formidable maintenant. Les peintures, les boiseries, même les toilettes et le sous-sol, tout a été refait, tout est aujourd'hui absolument impeccable. Cela n'a pas coûté un sou à la Ville!

Alors, qu'est-ce qu'on voit ici? Des gens dits socialistes – parce que je me demande vraiment s'ils sont socialistes! – complètement aveuglés par leur fanatisme contre l'armée du peuple. Ils n'aiment pas le peuple! (*Applaudissements.*)

**La présidente.** Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, je vous informe que le bureau a clos la liste des intervenants après les quatre personnes encore inscrites au tour de parole.

**M. Jean-Charles Lathion** (PDC). Je suis un peu effaré par les propos tenus au cours de ce débat et par leur violence. Je rappelle que l'Association suisse des sous-officiers n'est pas une société malfaisante ou guerrière. Il faut savoir raison garder et revenir sur terre! J'aimerais dire que j'ai un peu honte de ce que j'ai entendu tout à l'heure, car cette association est présente à toutes les manifestations patriotiques qui rythment les mois de novembre et de décembre à Genève. Puisque vous vous réferez souvent à la télévision, Mesdames et Messieurs de l'Alternative, je prie le public qui nous regarde d'excuser les paroles outrancières de certains de mes collègues que je ne pourrais pas partager. C'est la raison pour laquelle le Parti démocrate-chrétien votera cette subvention, une fois de plus, et refusera cet amendement qui dépasse les bornes. (*Applaudissements.*)

**M. Alfonso Gomez** (Ve). Moi qui ai fait toute mon armée – plus de 400 jours de service – j'espère que je ne serai pas traité d'antipatriote, surtout par les successeurs de certains officiers qui n'ont pas hésité à collaborer pendant la guerre. Mais cela est une autre histoire... (*Cris dans la salle.*) Calmez-vous, Madame!

**La présidente.** Laissez-le causer et écoutez-vous!

*M. Alfonso Gomez.* Heureusement que nous avons eu un général qui a mis les pendules à l'heure! J'aimerais vous dire, Mesdames et Messieurs, que l'octroi de cette subvention est éminemment politique, évidemment. Elle concerne une

association peut-être tout à fait respectable, mais qui défend des positions politiques. Je vous rappelle que l'Association suisse des sous-officiers a pris position dans le cadre des votations du 19 mai 2019 quant à la modification de la loi sur les armes. Elle était dans son droit, mais il faut quand même le savoir. Je comprends que l'Union démocratique du centre la soutienne, mais je suis un peu étonné de ce soutien de la part du Parti démocrate-chrétien, d'autant plus que les arguments défendus par cette association, selon lesquels il faut dire non aux diktats de l'Union européenne, proviennent de l'extrême droite – et je le déplore. J'aurais aimé que les membres de l'Association suisse des sous-officiers restent à distance de cette campagne électorale.

Pourquoi s'agit-il ici d'une manœuvre, c'est-à-dire d'une subvention politique? Parce que nous n'avons reçu aucune demande en la matière et que ces mêmes partis de droite n'ont pas hésité à supprimer d'un trait de plume la subvention de 5000 francs destinée aux syndicats en affirmant que c'était une subvention politique. Or ils font la même chose aujourd'hui! Qu'ils le reconnaissent, tout simplement! Mais ils refusent souvent les subventions...

*Une voix.* C'est n'importe quoi!

*M. Alfonso Gomez.* Ce n'est pas n'importe quoi! Je sais que cela vous fait mal, mais vous l'avez fait! Vous avez biffé la subvention pour les syndicats en disant que c'était une subvention politique! Eh bien, vous soutenez également aujourd'hui une subvention politique destinée à une association qui a malheureusement adopté des positions politiques et militaristes proches de l'Union démocratique du centre. Croyez bien que je le regrette, et je conçois que cela vous déplaie. Les Verts... (*Remarque de M. Sormanni.*)

**La présidente.** Monsieur Sormanni, s'il vous plaît! Laissez l'interlocuteur s'exprimer!

*M. Alfonso Gomez.* Les Verts soutiendront la suppression de cette subvention. (*Applaudissements.*)

**M. Régis de Battista (S).** Je vais essayer de remettre l'église au milieu du village, comme on dit. En tant qu'ancien objecteur, j'ai fréquenté pas mal de mouvements antimilitaristes depuis bientôt trente ans. J'ai été réfractaire politique, mais il est vrai que j'ai fait l'école de recrue. J'ai également suivi une école de mécanicien sur avion. Or j'ai refusé l'armée et j'ai été condamné à de

la prison. De plus, j'ai été reconnu par Amnesty International comme prisonnier politique en Suisse.

Il est vrai que vouloir donner 3000 francs à l'Association suisse des sous-officiers est une position politique. On n'a jamais vu une association d'objecteurs ou le GSsA demander 3000 francs à la Ville! Quant à moi, je ne critique pas les activités de l'Association des sous-officiers, ils font leur travail et défendent leurs objectifs politiques, c'est leur affaire! Je les ai fréquentés très longtemps, pendant la campagne du GSsA. Mais nous, on a toujours eu l'éthique de ne jamais demander de l'argent pour mener notre campagne politique. Voilà pourquoi il est important de bien comprendre cette affaire et de refuser ces 3000 francs. C'est tout! (*Applaudissements.*)

*Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 40 non contre 33 oui.*

*Ont voté non (40):*

M. Manuel Alonso Unica (HP), M. Pascal Altenbach (UDC), M. Jean-Luc von Arx (PDC), M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis (PDC), M<sup>me</sup> Fabienne Beaud (PDC), M. Alain Berlemont (HP), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (PLR), M. Rémy Burri (PLR), M<sup>me</sup> Anne Carron (PDC), M. Jean-Pascal Cattin (MCG), M<sup>me</sup> Sophie Courvoisier (PLR), M. Guy Dossan (PLR), M<sup>me</sup> Daniela Dosseva (MCG), M. Stefan Gisselbaek (PLR), M. Alain de Kalbermatten (PDC), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (PLR), M<sup>me</sup> Véronique Latella (PLR), M. Jean-Charles Lathion (PDC), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M<sup>me</sup> Danièle Magnin (MCG), M. Georges Martinoli (PLR), M<sup>me</sup> Yasmine Menétrey (MCG), M. Léonard Montavon (PDC), M. Michel Nargi (PLR), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M. Nicolas Ramseier (PLR), M<sup>me</sup> Patricia Richard (PLR), M. Lionel Ricou (PDC), M. John Rossi (PLR), M<sup>me</sup> Michèle Rouillet (PLR), M. Souheil Sayegh (PDC), M. Vincent Schaller (HP), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (HP), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

*Ont voté oui (33):*

M<sup>me</sup> Ariane Arlotti (EàG), M. Omar Azzabi (Ve), M. Régis de Battista (S), M<sup>me</sup> Maria Casares (S), M<sup>me</sup> Laurence Corpataux (Ve), M. Emmanuel Deonna (S), M<sup>me</sup> Annick Ecuyer (EàG), M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (EàG), M. Steven Francisco (S), M. Pierre Gauthier (HP), M. Morten Gisselbaek (EàG), M<sup>me</sup> Corinne Goehnerda Cruz (S), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg

(S), M. Ahmed Jama (S), M. Ulrich Jotterand (S), M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini (Ve), M<sup>me</sup> Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. Antoine Maulini (Ve), M. François Mireval (S), M<sup>me</sup> Dalya Mitri Davidshofer (S), M<sup>me</sup> Amanda Ojalvo (S), M<sup>me</sup> Maria Pérez (EàG), M<sup>me</sup> Hanumsha Qerkini (Ve), M<sup>me</sup> Maria Vittoria Romano (S), M. Gazi Sahin (EàG), M<sup>me</sup> Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M<sup>me</sup> Brigitte Studer (EàG), M<sup>me</sup> Martine Sumi (S), M. Luis Vazquez (S), M<sup>me</sup> Delphine Wuest (Ve).

*Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (6):*

M. Simon Brandt (PLR), M<sup>me</sup> Alia Chaker Mangeat (PDC), M. Sami Gashi (HP), M. Stéphane Guex (HP), M<sup>me</sup> Christina Kitsos (S), M. Laurent Leisi (HP).

*Présidence:*

M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet (Ve), présidente, n'a pas voté.

**5. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

**6. Interpellations.**

Néant.

**7. Questions écrites.**

Néant.

Séance levée à 12 h 35.

## SOMMAIRE

1. Exhortation . . . . .	3270
2. Communications du Conseil administratif . . . . .	3270
3. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	3270
4. Rapports de majorité et de minorité de la commission des finances et des commissions spécialisées chargées d'examiner le projet de budget 2020 (PR-1380 A/B/C). Suite du premier débat et deuxième débat . . . . .	3270
5. Propositions des conseillers municipaux . . . . .	3313
6. Interpellations . . . . .	3313
7. Questions écrites . . . . .	3313

La secrétaire administrative du Conseil municipal:  
*Marie-Christine Cabussat*